Rapport d'activités 2015

Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France [FCSF]

UN NOUVEAU MODÈLE ÉCONOMIQUE POUR LE CENTRE SOCIAL ?

POUR INVENTER UN MONDE PLUS SOLIDAIRE

p.6 Les moments forts de l'année

p.16 Renforcer nos partenariats et nos alliances

p.20 Mettre en oeuvre notre projet fédéral

p.30 Accompagner le réseau fédéral

Textes : Fédération des centres Sociaux et Socioculturels de France [FCSF]
Images : droits réservés
Création de la maquette : Vincent Montagnana
Mise en page : Nathalie Barraud

Impression :
Fédération des centres Sociaux et Socioculturels de France [FCSF]

Le projet partagé

S'il est important, dans un contexte incertain, d'avoir un projet commun, il est tout aussi important de savoir de quelle façon nous le mettons en œuvre.
Les actions que vous présente ce rapport montrent comment sont accompagnés les changements que nous voulons et les évolutions de nos environnements.

Entre recherche de stratégies adaptées, démarrage d'actions nouvelles et maintien de chantiers engagés, l'année 2015 a été un temps de forte activité, avec toujours un même objectif, valoriser, faire voir, faire reconnaître la richesse de notre réseau. Nulle rencontre, nul colloque ou séminaire, nul projet qui ne s'appuie sur ce qui se fait chaque jour sur le terrain, dans les centres sociaux.
C'est pourquoi ce rapport est aussi le vôtre.
C'est par le développement des coopérations et des échanges que nous progressons.
C'est avec vous que s'élaborent les stratégies qui visent à construire une fonction ressource utile à tous.
Vous participez à la recherche de nouvelles manières de mieux qualifier les acteurs du réseau : habitants, bénévoles et salariés.
Vous répondez présents pour engager les expérimentations, pour soutenir par vos témoignages les journées thématiques, pour mobiliser les personnes et les ressources, pour démultiplier la communication.

De son côté, la FCSF transforme ses pratiques : l'accompagnement du réseau devient compagnonnage et chacun y joue un rôle actif.
Le Conseil d'administration, garant du projet, assure le suivi des chantiers.
Chaque Conseil est l'occasion d'échanges, de réflexions et de décisions.

L'équipe fédérale est un appui dynamique et structurant pour tous.
Les uns, les unes et les autres assurent les représentations et les négociations auprès des partenaires institutionnels ou au sein des organisations associatives.

Ainsi il est possible de dire que notre réseau est en mouvement. Chacun trouve ses manières de faire, le rythme à suivre, les chemins d'innovations et de transformation en fonction des contraintes et des ressources. Les expériences nombreuses, souvent porteuses d'avenir, les difficultés, les échecs parfois, sont partagés entre centres sociaux, fédérations, unions. Des niveaux différents pour un même projet.
C'est ensemble que nous voulons avancer, c'est ensemble que nous agissons.

Claudie Miller
Présidente de la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France [FCSF]

SOMMAIRE

1178

p.4 L'année en chiffres

p.6 Les moments forts de l'année

p.10 Quel modèle économique d'avenir pour le projet centre social ?

Bilan 2015 #1

p.16 Renforcer nos partenariats et nos alliances

p.20 Bilan 2015 #2
Mettre en oeuvre notre projet fédéral

p.30 Bilan 2015 #3
Accompagner le réseau fédéral

p.38 **Les ressources de la FCSF**

p.40 **Les centres sociaux et les fédérations : photographie 2015**

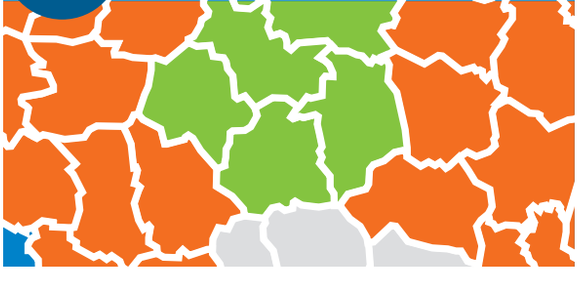

1178

Centres sociaux adhérents à la FCSF au niveau national

Ils se répartissent de la manière suivante

907 centres sociaux en gestion associative **(77%)**

47 centres sociaux en gestion CAF **(4 %)**

224 centres sociaux en gestion municipale ou intercommunale (19 %)

43

fédérations locales, régionales ou départementales

42

nouveaux adhérents ont été accueillis par la FCSF

246 centres sociaux ont participé au dispositif Aide aux projets vacances

7600 habitants ont vu leurs projets soutenus

1 248 séjours individuels ou collectifs organisés

1 million d'€ d'aides cumulées

16 000

nombre d'exemplaires de "C'est possible !" diffusés (numéro 0 et 1)

152

centres sociaux menant des actions « Bien vieillir » dans le cadre de la convention CNAV/FCSF (10 régions conventionnées)

Des locaux pleinement utilisés

330
réunions organisées dans les locaux de la FCSF en 2015

9
personnes présentes en moyenne pour chaque région

45
participants lors de la rencontre des cadres fédéraux de mars

51
participants lors de la réunion des présidents fédéraux en décembre

17
rouleaux de paper-board utilisés au total dans les 3 salles de réunion FCSF

12
sessions de formations organisés (AFNR, l'économie au service du Projet, Paroles partagées, service civique)

369
paniers-repas commandés dans le cadre de réunions de travail FCSF

Une équipe bénévole et salariée mobilisée

14
bureaux fédéraux

9
conseils d'administration, soit environ

100
heures de réunion

150
conférences téléphoniques, ayant réuni environ

250
personnes

16 620
mails envoyés par l'ensemble de l'équipe salariée

160
réunions avec des associations partenaires ou des institutions publiques

260
déplacements de membres du Bureau et de l'équipe des délégués à la rencontre des fédérations locales

640 000
kilomètres parcourus par les membres du Bureau et l'équipe des délégués

LES MOMENTS FORTS DE L'ANNÉE

60 administrateurs-trices des fédérations se mobilisent pour renforcer le portage politique du réseau

En amont de l'Assemblée générale de Charleville-Mézières avait lieu, les 28 et 29 mai, une rencontre d'administrateurs fédéraux sur le thème du portage politique du réseau.

Une grande diversité d'administrateurs-trices de 17 fédérations y a participé, en majorité membres des collèges « associations ». Les participants ont d'abord travaillé sur la présentation de leur réseau, de leur territoire, de leur fédération (projet fédéral, fonctionnement, etc), avant d'aborder le sujet de la négociation avec les partenaires grâce à des mises en situations.

La Fédération des Ardennes a accompagné l'organisation de cette journée et apporté deux témoignages sur leur territoire et sur une expérience de négociation avec le Conseil Général. Enfin, des échanges sur le réseau national et le projet « La Fabrique des possibles » ont permis de confirmer les enjeux communs et de renforcer la mise en mouvement de l'ensemble du réseau dans une direction commune.

Les administrateurs ont exprimé une grande satisfaction de pouvoir se réunir et travailler ensemble et souhaitent que la FCSF puisse dans les prochaines années proposer davantage de rencontres de ce type. En effet les participants ont plus généralement exprimé le besoin de mieux saisir le rôle politique d'administrateur-trice fédéral(e), à la fois à l'interne du réseau (renouveler la gouvernance associative, « faire réseau » avec les centres sociaux, débattre, etc) mais aussi vers l'extérieur (relations avec les partenaires, légitimité et représentativité du réseau). Ils souhaitent ainsi mieux se connaître, savoir comment travaillent les autres fédérations et pouvoir échanger leurs expériences et pratiques.

Longue vie à la communauté des administrateurs fédéraux !

Renforcer une pédagogie de l'engagement des jeunes dans les centres sociaux, à travers différents projets

Chaque année, les centres sociaux accueillent plus de 500.000 enfants et jeunes (sources : Senacs) de 3 à 25 ans, autour d'une offre permettant de répondre à des envies de loisirs, d'accompagnement de projets, voire de mobilisation pour l'intérêt général.

La FCSF anime différentes actions destinées à la jeunesse mais elle a formalisé sa réflexion en 2015 autour de la nécessité de renforcer une pédagogie de l'engagement dans les parcours proposés aux enfants et aux jeunes fréquentant les centres sociaux. Concrètement, il s'agit de mieux connecter ces différentes actions pour faire émerger des jeunes ayant la capacité d'agir collectivement, afin de faire émerger partout en France des jeunes «leaders», qui construiront le pays de demain.

Pour ce faire, la FCSF anime plusieurs démarches connectées :

- Plus de 130 jeunes et animateurs se rencontrent chaque année sur plusieurs jours, débattent sur un thème et agissent ensemble. C'est le réseau jeunes des centres sociaux.
- Le réseau jeunes européen, nouveauté de 2015, qui à l'échelle de plusieurs organisations membres de l'IFS, notre fédération internationale, permet la rencontre des jeunes de plusieurs pays.

A cela s'ajoutent d'autres projets qui concernent également les jeunes:

- L'implication depuis plus de dix ans dans le réseau national de Juniors Associations;
- L'agrément collectif national d'accueil de jeunes en service civique;
- L'aide aux projets vacances des jeunes en partenariat avec l'Agence nationale des chèques-vacances (ANCV);
- L'implication dans les Parlements Libres des Jeunes, initative pilotée par l'association Aequitaz.

Ces démarches se conjuguent avec l'action des fédérations locales, notamment dans l'animation de commissions d'animateurs jeunesse, le développement d'échanges de pratiques, de projets inter-centres ou de formations.

En 2016, outre la poursuite des actions présentées, la FCSF va mettre l'accent sur l'ouverture au monde économique, pour faire reconnaitre que les compétences développées au sein des centres sociaux sont des atouts pour les jeunes dans le monde de l'emploi. Nous allons aussi organiser une formation de jeunes « leaders », pour donner la chance à certains jeunes identifiés de monter en compétences et en confiance.

Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France (FCSF) Numéro 1 • Octobre - Décembre 2015

C'est Possible!

« PLUS L'ÊTRE HUMAIN S'OUVRE À LA VIE, PLUS LA VIE LUI OFFRE DE POSSIBLES » PAULE SALOMON

Vide-grenier solidaire à Vitry-sur-Seine (94)

DOSSIER SPÉCIAL p.3

Sociale & solidaire

Une autre économie qui nous est proche

Une économie, mettant au coeur l'humain, localement, permettant à toutes et tous de trouver sa place à l'heure d'une constante augmentation du chômage, est-ce un rêve ? C'est ce que l'économie sociale et solidaire tente de faire. Et si on essayait ?

DANS CE DOSSIER, VOUS RETROUVEREZ :

P.4 - Comprendre l'économie sociale et solidaire
P.4 - Interview de Danièle Demoustier « Eviter que l'économie mange le social »
P.5 et 6 - Des exemples d'actions
P.5 et 6 - Paroles d'habitants

ACTUALITÉS p.2

AILLEURS Nouveau visage pour les billets de 20$?

EN DIRECT DU RÉSEAU p.7

p.8 PORTRAIT KARIM MIMOUNI

C'est Possible N°1 • Octobre-Décembre 2015 1

« C'est possible ! » est un trimestriel composé d'articles et de portraits sur ces citoyens engagés qui veulent changer le quotidien en agissant.
Le journal s'organise en plusieurs parties : des actualités positives en France et à l'étranger, un dossier thématique, une page « en direct du réseau » et une page « portrait ».
Le dossier spécial, qui change de thématique à chaque numéro, est composé de reportages sur des actions innovantes qui ont changé les choses grâce à des actions citoyennes et fédératrices. Chaque dossier met en valeur des initiatives d'habitants, dans les centres sociaux et ailleurs.
La page « En direct du réseau » est constituée d'une dizaine d'actualités du réseau des centres sociaux et de leurs partenaires.
La dernière page est entièrement consacrée au portrait d'un citoyen engagé. Il y raconte son parcours et comment il est venu à s'engager.

Lancement du journal « C'est Possible ! »

« C'est possible ! » s'inscrit dans le projet fédéral: accompagner les centres sociaux dans leur désir d'être des espaces de « possibles ». Des lieux où les habitants de tous âges et de toutes conditions peuvent trouver, au-delà d'une écoute, la possibilité de mettre en œuvre des projets qui auront un impact constructif à la fois dans leur vie et dans leur territoire.

Ce journal est à destination des habitants qui fréquentent les centres sociaux. C'est un support à discussions et débats, un moteur d'un engagement renouvelé dans les projets. Une source d'inspiration pour de nouvelles initiatives. Ce journal met également en valeur les acteurs, bénévoles et salariés, de notre réseau.

En 2015, deux numéros ont été édités : un numéro test présenté à l'Assemblée Générale de Charleville-Mézières dont le dossier portait sur l'action des centres sociaux ardennais en faveur de la redynamisation des territoires ; un premier numéro sur l'économie sociale et solidaire.
Ce premier numéro a été adressé en 10 exemplaires à l'ensemble des centres sociaux. La diffusion du journal reposera, à partir de 2016, sur un abonnement, permettant la concrétisation de ce projet. Fin 2015, après l'envoi du premier numéro, il y avait déjà près de 200 abonnés, signe pour la FCSF de l'intérêt de la démarche.

En 2016, 4 nouveaux numéros sont à venir !

Comment réagir aux événements tragiques qui ont marqué l'année 2015 ?

Les attentats qui ont ensanglanté la capitale en janvier et en novembre ont fait de 2015 une année pas comme les autres pour les citoyens français dans leur ensemble, mais également pour notre réseau en particulier, à la Fédération nationale ou dans les centres sociaux.

La FCSF a réagi une première fois en janvier par l'intermédiaire d'un texte rédigé par le Bureau national publié sur notre site web **http://www.centres-sociaux.fr/** en ces termes :

« Chaque centre social a la responsabilité de s'interroger sur ce qui peut être mobilisé, ce qui peut être inventé, tenté. Demain, il ne s'agit surtout pas de faire « encore plus de la même chose », mais au contraire, d'innover. Quel sens donner à notre présence sur le territoire? Que voulons-nous développer? Avec qui? Voilà les questions qui peuvent nous guider.

Il nous semble qu'une partie de la réponse à ces questions se situe dans la création d'espaces d'écoute, de dialogue et de débat entre les citoyens. « Personne n'éduque autrui, personne ne s'éduque seul, les hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde. » écrivait le pédagogue Paulo Freire. **»**

De fait, de nombreux centres sociaux ont ouvert des espaces de paroles et de débats très rapidement après les attentats de janvier, qui, au-delà de l'expression légitime d'une émotion à chaud, ont parfois débouché sur des projets à plus long terme.

En novembre, le Bureau de la FCSF a ouvert un espace de parole et de débats sous la forme d'un blog sur lequel les acteurs du réseau, quels qu'ils soient, collectivement ou individuellement, étaient invités à réagir aux évènements, à l'adresse **http://13novembre.centres-sociaux.fr/**

42 contributions ont été reçues et publiées. Nombre d'entre-elles soulignaient à nouveau « l'urgence du débat », c'est-à-dire la nécessité d'ouvrir des espaces de paroles, de débats, y compris sur des sujets sensibles, pour que ces paroles puissent servir de terreau à des envies d'agir, l'action collective, le « faire ensemble » étant le meilleur moyen de susciter le « vivre ensemble » pour lequel nous militons.

Yannick Blanc,
Président de la FONDA

Danièle Demoustier,
socio-économiste

QUEL MODÈLE ÉCONOMIQUE D'AVENIR POUR LE CENTRE SOCIAL ?

Tel est l'intitulé du séminaire organisé par la FCSF au mois de juillet 2015 à Saint-Germain au Mont d'Or (Rhône), ayant rassemblé plus de 40 cadres fédéraux pendant 3 jours, autour de plusieurs intervenants prestigieux. L'objet de ce séminaire était d'élaborer des pistes de travail pour faire évoluer dans les années à venir le modèle économique du centre social.

Pourquoi engager une réflexion sur l'économie des centres sociaux avec les fédérations ?

Plusieurs évolutions récentes expliquent le démarrage de cette réflexion et l'organisation de ce séminaire :

- **L'impact des élections locales**

Les années 2014 et 2015 ont vu se dérouler les élections municipales et départementales avec de nombreuses alternances et l'arrivée aux postes de responsabilités de nouveaux élus. Ceux-ci sont parfois soit dans l'ignorance complète des missions d'un centre social, soit dans une vision déformée, autant de « bonnes » raisons pour remettre en cause les soutiens jusqu'ici apportés et le partenariat.

- **De l'argent public qui se raréfie**

Les gouvernements successifs depuis de longues années ont fait des choix de gestion qui ont eu pour conséquence dans un premier temps un désengagement financier de l'Etat dans le soutien aux associations locales puis aujourd'hui d'une baisse de l'appui apporté aux collectivités locales. Cela met en tension les budgets publics, ce qui pousse les municipalités mais aussi les autres niveaux (départements, régions) à réinterroger leurs budgets.

- **Un nouveau projet fédéral**

Un autre débat est celui de l'indépendance des centres sociaux. Est-ce qu'une structure qui se veut être une plate-forme initiatives citoyennes visant de la transformation sociale peut être financée à 90% par de l'argent public ? La nature hybride de nos structures, entre maison de services et maison citoyenne, complexifie ce débat. Il semble normal dans nos repères français que des services au publics soient en partie financés par l'impôt et la protection sociale. Par contre les anglo-saxons nous montrent leur capacité à diversifier leurs fonds notamment pour se donner la capacité d'une parole libre.

Ces évolutions interrogent globalement l'économie du centre social, à la fois sur le plan des ressources humaines et financières, mais aussi notre capacité à évaluer de notre action et à nouer des coopérations avec d'autres.

Le but de ce séminaire était donc de faire le « tour de la question » concernant l'économie du centre social, afin d'élaborer des pistes de réflexion et d'actions communes pour l'ensemble des fédérations.

Un contexte économique et institutionnel en mutation

Les grandes mutations économiques du 20e siècle

L'intervention de Danièle Demoustier, socio-économiste, a permis de mettre en évidence les grandes tendances à l'oeuvre au cours du siècle dernier.

La seconde partie du 20e siècle a en effet été marquée par l'économie mixte, basée sur le programme du Conseil National de la Résistance, qui prônait une certaine intervention de l'Etat dans l'économie. A cette époque, on parle aussi du **« pacte solidariste »**, qui s'est notamment exprimé avec la sécurité sociale, basée sur les cotisations des travailleurs, dans un contexte de plein emploi. A cela s'ajoutait le système d'aides sociales, qui est basé sur le principe de la redistribution, l'idée étant que le développement économique permettait de financer le développement social. C'est ce qu'on a appelé **la théorie du ruissellement** : on prélevait sur les salaires, directement ou indirectement par l'impôt, et les collectivités publiques redistribuaient.

Ce système ne fonctionne plus. Il y a plusieurs raisons à cela : dans les années 70, les chefs d'entreprises ont commencé à remplacer les hommes par des machines et cela a accru le chômage. En parallèle, l'ouverture des frontières a fait augmenter les importations, d'où les échecs des différents plans de relance de la consommation, profitant aux économies étrangères plus qu'à l'économie française.

Face à ces échecs, les politiques économiques prônant une intervention de l'Etat ont été remises en cause, au profit de **l'ouverture de la concurrence** sur les produits, puis sur le marché du travail et celui des capitaux.

Cette flexibilité poussée à l'extrême a produit une économie très cyclique et très inégalitaire, qui sélectionne les individus les plus performants, dans un contexte de concurrence internationale, où nous allons chercher la main d'oeuvre bon marché à l'étranger.

Cela signifie que le ruissellement a pris fin : il n'y a plus beaucoup de croissance et celle-ci ne ruisselle plus puisque le chômage de masse affaiblit le niveau des cotisations. A cela s'ajoute une réorientation des dépenses publiques, en faveur de la modernisation, des nouvelles technologies, etc.

La question que l'on peut se poser face à cela est la suivante : **est-ce que notre système économique est irrémédiablement concurrentiel, ouvert et internationalisé. Ou bien est-ce que ce n'est là qu'une transition, un passage, vers un autre système qu'il nous reste à construire ?**

- **Les grandes transitions à l'oeuvre aujourd'hui**

L'intervention de Yannick Blanc, président de la Fonda, a quant à elle permis d'identifier 4 grandes mutations à l'oeuvre aujourd'hui :

La première transition est la transition écologique : les énergies fossiles s'épuisent; la question climatique impose de changer de modèle énergétique et de produire moins de CO^2... Mais il y a dans la transition écologique une deuxième dimension: depuis la Renaissance, nous avons vécu dans un monde en expansion, et notre vision du monde était qu'il y avait des espaces extérieurs à conquérir. Or, la grande transformation que nous sommes en train de vivre, c'est que nous venons de prendre conscience collectivement que le monde dans lequel nous vivons est limité, et qu'il n'y a pas d'extension possible de notre planète, de nos ressources et de la biodiversité dans laquelle nous vivons. Cette prise de conscience est extrêmement récente et constitue un enjeu absolument majeur des politiques publiques, car elle change notre façon d'imaginer l'univers dans lequel nous développons nos actions.

La deuxième transition, la **transition numérique**, est en train d'accélérer la transformation de nos rapports sociaux, de nos modes de vie, de nos organisations collectives, de notre façon d'exercer le pouvoir, de notre accès à la connaissance, aux images, de la transmission de l'information, etc. C'est une mutation irréversible, qui va très loin dans l'organisation de notre société et y compris dans la vie personnelle de chacun d'entre-nous. Par ailleurs, les grandes organisations sont aussi impactées par le numérique, à tous niveaux.

La troisième transition, c'est la **transition économique** : les grands systèmes de régulation économique mondiaux issus de la période précédente sont en train de s'effondrer sous nos yeux; la crise grecque est la manifestation de cette incapacité d'agir des organisations collectives sur les phénomènes économiques.

Enfin, la 4e transition, c'est la **transition institutionnelle**. Notre façon de « faire » de l'institution est en train de changer profondément. La situation politique que nous vivons en témoigne de façon éclatante : l'institution « parti politique » est notamment en train de disparaître de notre horizon mental... Et c'est irréversible: nous ne reconstruirons pas des grands partis politiques tels qu'il en a existé dans notre pays depuis la fin du 19e siècle. Le rôle de l'Etat, le rôle des institutions internationales est en train de se dégrader progressivement. Le politique échoue à concevoir et mettre en oeuvre le changement. Les hommes politiques continuent de penser en termes de « grandes réformes » mais cette façon d'agir ne fonctionne plus.

Dans ce contexte, l'institution politique n'est plus en mesure d'exercer le pouvoir comme elle l'a fait jusqu'à maintenant Pour pouvoir agir, elle a besoin d'élargir son système d'alliance. Avoir une stratégie aujourd'hui, c'est rechercher des alliés pour élaborer du projet commun. Les décideurs publics sont progressivement en train d'entrer dans ce type de raisonnement coopératif, d'après Yannick Blanc.

Quel avenir pour l'économie du centre social ?

- **Quel modèle socio-économique d'avenir pour les associations ?**

D'après Yannick Blanc, le modèle de la subvention est en train de s'effondrer au profit du modèle de l'appel d'offre, qui n'est pourtant pas considéré, y compris par les donneurs d'ordres, comme très performant. Nous voyons donc un troisième modèle émerger doucement, celui de **l'investissement social.**
Ce modèle propose de reconsidérer la façon de concevoir la dépense sociale, non pas en terme de réparation, mais en terme d'investissement. Dans cette logique, le vieillissement de la population n'est pas considéré comme synonyme de dépenses, mais comme un investissement permettant de développer la disponibilité des séniors pour être des bénévoles, ainsi que les produits à installer pour permettre la longévité dans notre société, etc. Par ailleurs, nous voyons émerger de façon hésitante des modèles de financement privé, par le mécénat; nous voyons des idées qui commencent à venir d'entreprises sociales, d'investissement à impact social. Tout cela est encore très fragile et désordonné mais si nous nous projetons dans l'avenir, nous pouvons commencer à réfléchir à une **complémentarité possible entre l'investissement public, l'investissement social, le rôle que peuvent jouer des entreprises sociales et le projet qui est celui des associations.**

Parmi les transitions irréversibles qui sont en cours, il y a un phénomène dont il faut prendre la mesure : **le décideur public, que ce soit un haut-fonctionnaire ou un élu, est lui aussi en train de changer d'univers,** il n'est plus dans un univers en expansion mais dans un univers en contraction et jusqu'à il y a très peu de temps, un élu, un décideur politique, considérait que l'emprunt et l'endettement de sa collectivité locale était un geste de projection dans l'avenir, qui ne posait pas de problème en soi parce que le futur était ouvert ! Donc nous pouvions toujours nous endetter, car les dettes, cela se rembourse un jour ou l'autre.

Nos décideurs politiques viennent de se rendre compte qu'ils ne peuvent plus raisonner comme ça. Ce qui était considéré jusqu'à il y a deux ou trois ans comme un risque majeur pour les associations dans leurs rapports avec les pouvoirs publics, c'est-à-dire le risque de l'instrumentalisation, ce risque est en train de se dissiper parce que le décideur public n'a plus les moyens d'instrumentaliser. Il est désespérément à la recherche de partenaires, de ressources, de capacités d'action, pour venir au secours et en appui de ses moyens d'action qui sont en train de se réduire.

Dans ce contexte, il y a fort à parier que le modèle socio-économique de demain pour les associations sera celui des **« parties-prenantes »**; un modèle fondé sur l'hybridation des ressources, entre du mécénat, de la subvention, de la tarification et ce type d'investissement social qui reste à inventer.

- **L'économie sociale et solidaire (ESS) : une perspective porteuse pour les centres sociaux ?**

Selon Danièle Demoustier, on définit l'ESS par des valeurs et des principes. Il s'agit des valeurs humanistes, l'idée étant que l'homme est la valeur suprême. Cela est sous-tendu par une très forte croyance en la démocratie – nous sommes tous égaux, malgré nos apports financiers - et dans la solidarité. Au delà des valeurs, il y a également la question des règles. Les principales sont la **gouvernance démocratique** et les **réserves impartageables**. C'est-à-dire que les excédents ne peuvent pas être partagés entre les individus qui composent l'organisation. Car ce qui est important dans l'ESS, ce n'est pas l'argent, c'est l'utilité sociale.

Finalement, l'ESS c'est une somme d'entreprises collectives spécifiques (associations, SARL, coopératives), avec des règles particulières, et qui doivent être reconnues dans **une économie dite « plurielle »,** puisqu'on identifie désormais 3 types d'acteurs : les acteurs de l'économie marchande, les acteurs de l'économie publique et les acteurs de l'ESS. Il y a ainsi des structures de l'ESS qui sont très « politiques », leur fonction c'est principalement le plaidoyer, mais elles ont aussi une activité économique. Il y a aussi des structures qui ont une activité principalement sociale, mais qui font aussi de l'économique, comme celles qui composent le monde de la culture par exemple.

Il y a également des structures de type socio-économique : l'insertion par l'activité économique par exemple. L'objectif est social mais, pour l'atteindre, on passe par l'économie plus traditionnelle. Et puis il y a les structures principalement orientée vers l'activité économique, par exemple les coopératives, qui sont complètement dans l'économie marchande.

Pour ce qui concerne le centre social, on peut tout à fait le voir comme un acteur de l'ESS à part entière. C'est bel et bien un acteur économique, il y a bien une « entrée en économie »: il a des salariés, des achats, il produit des choses, etc. Par contre, le centre n'a pas forcément d'activités économiques au sens marchand du terme. Est-ce que l'ESS peut être un levier d'un nouveau mode développement socioéconomique pour le centre social ? **Jusqu'où le centre social peut-il aller en développant ses activités économiques ?**

- **De nouvelles formes d'économie: collaborative, de proximité, circulaire, de la fonctionnalité**

L'économie collaborative, qu'on appelle aussi parfois l'économie du partage, c'est le circuit court amplifié par internet: l'utilisateur du service est en lien direct avec le producteur grâce à internet. C'est une économie qui se veut, ou qui se voulait, une économie de réciprocité, où chacun apporte quelque chose: dans le cas du co-voiturage par exemple, l'utilisateur apporte sa bonne humeur, le conducteur apporte son véhicule. Ce système-là est extrêmement intéressant, mais il est peu à peu transformé, « récupéré » par l'économie marchande (cf Uber, AirBnb, etc.)

L'économie de proximité, c'est l'idée de relocaliser toute une série d'activités économiques sur la base de la proximité géographique. C'est le circuit court, jusqu'à la relocalistion. C'est pour éviter les coûts de transport, les coûts financiers mais aussi le coût environnemental.

L'économie circulaire, c'est l'idée de se prémunir contre la raréfaction des ressources et la gestion des déchets. Tout déchet est considéré comme une ressource, d'où recyclage, réemploi, etc .. Il y a là des choses très intéressantes qui sont en train de se créer, notamment dans le cadre des Pôles territoriaux de coopération économiques (PTCE), intégrant des Fablabs (laboratoires de fabrication numériques), etc.

L'économie de la fonctionnalité, c'est l'idée de faire primer l'usage sur la propriété. Il y a beaucoup de biens que l'on est obligé d'acheter mais que l'on utilise parfois peu. Plutôt que d'acheter ces biens, on pourrait simplement les louer. Par exemple, Michelin ne vend plus ses pneus aux transporteurs routiers, il leur loue le bien et vend les services d'accompagnement, de maintenance, etc. Sur cette base-là, on pourrait tout à fait imaginer des alliances entre entreprises marchandes et certaines entreprises de l'ESS, type centres sociaux, à l'image de ce que propose Shneider Electric avec certains programmes « sociaux » associant des associations pour la relation aux usagers.

L'exemple anglais de Locality

Par Steve Clare,
ancien directeur de Locality

Locality rassemble 850 membres. Les organisations qui adhèrent sont de taille parfois très différentes, certaines sont basées en ville, d'autres à la campagne, mais leur point commun est d'être des organisations généralistes, fournissant à la population des services et des activités très divers. Sur le plan financier, ces organisations cumulent 850 millions d'euros sur le plan mobilier et immobilier, et 400 millions de chiffre d'affaire annuel. En moyenne, 60% de leurs revenus sont basés sur des activités commerciales; certaines de ces organisations sont même totalement indépendantes sur le plan financier. Leur stratégie consiste à acquérir des biens immobiliers, en s'appuyant sur des levées de fonds locales, et à développer des activités qui permettront de générer les ressources pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion. La plupart de membres de Locality ont développé une attitude qui relève du « Do it yourself » (« Fais-le toi-même ») et croient au fait d'encourager les habitants à prendre leurs responsabilités dans l'amélioration de la vie locale. Le slogan qui guide leur action est : « Ne faites jamais pour quelqu'un ce qu'il peut faire lui-même ». L'oganisation croit à l'idée que les personnes qui vivent des situations difficiles sont souvent les mieux placées pour envisager les solutions qui leur permettront de s'en sortir; le plus souvent, les « experts » ne sont pas plus qualifiés qu'eux pour trouver des solutions.
Plus d'informations : http://locality.org.uk/

Notre stratégie commune

En fin de séminaire nous avons identifié 3 axes de travail pour poursuivre :

1. AMÉLIORER, FAIRE ÉVOLUER NOS RELATIONS AVEC LES POUVOIRS PUBLICS

- **Créer un cadre administratif favorable**
  C'est à dire poursuivre notre travail de fond entamé depuis 10 ans pour que les relations entre financeurs des centres sociaux et les équipes des centres puissent être fondées prioritairement sur le projet social, c'est à dire sur un accord politique avant d'être un accord financier.

- **Développer une démarche pro-active en direction des élus des intercommunalités.**
  En alliance entre niveau national et local, des journées départementales d'informations et de dialogue avec les élus communautaires pourraient être organisées pour préciser l'intérêt d'une place des centres sociaux au coeur des projets de territoire que les élus vont travailler.

- **Intensifier les contacts avec les associations d'élus**
  Nous entretenons régulièrement des contacts avec l'assemblée des Communautés de France (ADCF). Il nous faudrait trouver d'autres espaces de dialogue avec les élus locaux.

- **Développer les Pactes de coopération :**
  Nous préparons une formation en ligne pour présenter au plus grand nombre la démarche et le niveau de dialogue espéré avec les élus locaux.

- **Quantifier les coûts évités**
  Nous avons évoqué au cours du séminaire l'intérêt qu'il y aurait à quantifier les coûts évités du fait du travail de prévention primaire effectué dans de nombreux domaines par les centres sociaux.

2. ACCOMPAGNER NOS ADHÉRENTS SUR LA QUESTION

- **Renforcer le savoir-faire des élus associatifs dans leurs relations avec les décideurs locaux**
  Nous avons créé une formation en ligne à cet effet. Il existe aussi une offre d'intervention nationale pour sensibiliser et former des administrateurs.
  Faut-il développer localement de façon plus systématique une offre en direction des administrateurs des centres ?

- **Développer des outils pour permettre aux centres sociaux de mieux connaître le cadre financier de leurs interlocuteurs**
  Il s'agit de sensibiliser les centres sociaux aux questions économiques, ainsi qu'aux différentes formes d'économie. Il y a un enjeu important de renforcer le pilotage des centres sociaux sur cette question.

3. EXPÉRIMENTER

Le passage à l'acte est une donnée importante pour l'animation du réseau. Nous sommes questionnés sur l'existence d'expérimentations qui permettraient à des équipes qui veulent innover de s'appuyer sur du concret.
Pour cela nous pourrions appuyer des démarches expérimentales qui renouvellent nos modèles économiques :

- **Repérer ce qui s'invente**
  Pourrait-on s'appuyer sur SENACS pour repérer des innovations ?

- **Développer des alliances** avec des réseaux innovants : AMAP, Accorderies, Fonds d'investissement dans le secteur de l'ESS, PTCE, etc.

- **Soutenir des projets innovants**
  Développement d'activités lucratives ? Économie collaborative ? Crowdfunding ? Montage de fonctionnement de centres associant des structures de formes coopératives ? La FCSF pourrait explorer les conditions et l'intérêt du montage d'un fonds de soutien à l'innovation pour venir appuyer le démarrage de ces actions.

- **Accompagner et tirer des enseignements des démarches de coopération/mutualisation**
  De nombreuses démarches sont actuellement en cours, contraintes ou non. Il s'agit de les analyser pour pouvoir diffuser les enseignements que nous en retirons.

BILAN 2015 #1

↑ François Chérèque, Président de l'Agence nationale du service civique, lors du séminaire inter-fédéral à Reims en Janvier 2015

RENFORCER NOS PARTENARIATS ET NOS ALLIANCES

L'année 2015 a été marquée par de nombreuses sollicitations liées aux attaques terroristes survenues en début et en fin d'année. Elle s'est également caractérisée par notre implication dans plusieurs instances où la FCSF siège : Agence nationale de rénovation urbaine, Conseil national des villes, CNLE, etc. Cette présence vise à promouvoir le centre social comme acteur incontournable des politiques locales et du débat citoyen.

En cette année 2015 nous avons été fortement sollicités par les institutions publiques qui tentaient de trouver les réponses les plus adaptées aux événements tragiques qui ont marqué l'année 2015. Nous avons participé à une **concertation entre le Ministère de la Ville** et de la Jeunesse et un grand nombre d'associations d'éducation populaire, ainsi qu'à un travail en profondeur autour de la laïcité avec la CNAF, ayant donné lieu à la rédaction d'une **Charte de la laïcité**. Par ailleurs, nous avons été questionnés à maintes reprises sur l'action des centres sociaux en matière de **prévention de la radicalisation** et sur nos positions face aux questions de laïcité.

D'une manière plus générale, dans tous les espaces cités ci-après, la FCSF porte ce discours : **promouvoir et défendre le centre social comme acteur de proximité assurant une fonction de veille territoriale, et comme lieu de débat, d'actions collectives et de mobilisation citoyenne.** De notre point de vue, l'ensemble de ces actions participe globalement d'une prévention primaire de beaucoup de risques, y compris celui de la radicalisation.

La FCSF représente le réseau des centres sociaux :

- **Auprès des pouvoirs publics** : la FCSF participe régulièrement à des réunions provoquées par les cabinets ministériels, que ce soit pour donner son avis sur des sujets d'actualités ou sur des projets en cours d'élaboration (Fabriques d'initiatives citoyennes, mobilisation autour des familles monoparentales, etc.).

Par ailleurs, la FCSF siège dans plusieurs instances :

- Conseil National des politiques de Lutte contre la pauvreté et l'Exclusion sociale (titulaire : Claudie Miller, suppléant : Benjamin Pierron) ;
- Conseil National des Villes (Martine Wadier) ;
- Conseil d'administration de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (Titulaire : Claudie Miller, suppléant : François Vercoutère) ;
- Comité de suivi de la Charte de la Laïcité de la CNAF (Claudie Miller) ;
- Comité national de soutien à la parentalité (Benjamin Pierron) ;
- Conseil d'Administration et Bureau du Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire - Fonjep (Caroline Ladous).

- **Au sein d'organisations associatives et de collectifs :** la FCSF est présente au « comité exécutif » du Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire (CNAJEP) et au conseil d'administration de l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux (UNIOPSS). La FCSF agit au sein de plusieurs collectifs : Collectif Pouvoir d'Agir, Coordination citoyenne Pas Sans Nous, la mobilisation « 1001 territoires pour la réussite de tous les enfants ».

L'Agence Nationale de Rénovation Urbaine

La FCSF est la seule organisation représentant les associations qui agissent dans les quartiers. Siège aussi un représentant des grandes associations représentant les locataires (Confédération Nationale du Logement, Consommation-Logement-Cadre de Vie, etc …). Les autres membres du conseil sont des représentants d'élus locaux, des bailleurs sociaux, des représentants des services de l'Etat concernés, et d'Action Logement qui collecte le 1% logement et qui finance en grande partie le nouveau plan de rénovation urbaine.

La voix que nous portons dans ce Conseil est essentiellement basée sur l'exigence à tenir que les habitants et les associations locales soient associés de près à l'élaboration des plans de rénovation et à leur suivi. Il y aura d'ailleurs une attention à porter dans les quartiers concernés à la place qui sera faite aux centres sociaux dans le montage des maisons de projet.

- **Au sein de l'International Federation Au sein de l'International Federation of Settlements - IFS of Settlements - IFS**, notre fédération internationale qui regroupe plus d'une centaine d'organisation de développement communautaire partout dans le monde et qui est un puissant levier pour la mise en place de partenariats internationaux.

Par ailleurs, la FCSF participe aux travaux sur les orientations de la branche professionnelle au sein de la Commission paritaire nationale emploi formation (CPNEF).

- **Une présence qui peut faire bouger les lignes.**

Notre participation a un groupe de travail sur le soutien aux familles monoparentales impulsé par Mme Rossignol a fait évoluer le projet. Initialement prévu de s'appuyer essentiellement sur des actions de parrainage, notre participation a permis de mettre en valeur les actions déjà existantes (notamment les REAAP) et d'impulser une approche mettant plus au cœur de l'action les familles monoparentales visées.

Mieux communiquer avec les partenaires institutionnels, l'offre d'accompagnement de la FCSF

Dans la cadre des travaux sur la notoriété et l'influence, la FCSF propose d'accompagner les fédérations qui souhaitent travailler sur le renforcement de leurs relations partenariales. Cette offre prend la forme d'une intervention de Jean-Luc Grolleau, responsable de relations avec les parlementaires à la FCSF, à l'occasion d'un conseil d'administration ou mieux d'un séminaire fédéral spécifique. Cette intervention de 2 à 3 heures (ou plus) a pour but de renforcer la connaissance par l'ensemble des administrateurs de leurs partenaires locaux et de les initier à différentes techniques qui permettent de mieux communiquer avec eux. Si vous êtes intéressés pour organiser une intervention de ce type, contactez directement **Jean-Luc Grolleau au 06 10 28 84 85**

Témoignage

Dominique Ktorza

Entretien avec Dominique Ktorza, directrice des politiques sociales à l'Agence nationale des chèques-vacances (ANCV)

Comment définiriez vous le partenariat qui lie la FCSF à l'ANCV?

C'est un partenariat dont nous sommes très fiers. Il dure depuis 1993. En 2015, 246 centres sociaux ont répondu à l'appel à projets et 7600 personnes ont bénéficié des chèques-vacances, pour une valeur cumulée de plus d'1 million d'euros. Par ailleurs, nous apportons depuis 2013 une aide structurelle au réseau fédéral de 60 000 €, afin d'accompagner cette montée en puissance du réseau sur le dispositif par l'intermédiaire de référents locaux. Au-delà des ces chiffres, ce partenariat est exemplaire puisque le réseau des centres sociaux pratique massivement le principe de « l'épargne bonifiée » qui consiste à faire en sorte que les personnes qui envisagent un départ avec des chèques-vacances épargnent plusieurs mois à l'avance, ce qui permet d'augmenter la valeur des chèques reçus au final; un principe que nous souhaitons aujourd'hui promouvoir auprès de nos autres partenaires. Avec la FCSF, j'ai le sentiment que nous nouons un véritable partenariat, il ne s'agit en aucun cas de prestation, l'ANCV adapte en effet le programme en fonction de vos besoins, de la réalité de votre réseau.

Quelle est d'après vous la spécificité des centres sociaux dans leur travail auprès des habitants?

D'une part, les centres sociaux ont la capacité de repérer avec une grande précision les personnes les plus en difficultés, celles qui ont le plus besoin de ce dispositif. On est dans la dentelle! D'autre part, les centres sociaux sont en capacité de réaliser un véritable travail d'accompagnement des familles, mais aussi des jeunes, dans leurs projets de vacances. Les centres sociaux ne sont pas juste des distributeurs de chèques-vacances! Ils n'interviennement pas ponctuellement mais sur le long terme auprès des personnes. Cette capacité d'accompagnement fait partie de l'ADN des centres sociaux et c'est ce qui permet notamment de mettre en place l'épargne bonifiée. Dans ces circonstances, les chéques-vacances ne sont pas une fin en soi mais un véritable levier de développement social et c'est cela qui nous paraît particulièrement riche.

Poursuite du déploiement de Senacs (Système d'échange national sur les centres sociaux) en partenariat avec la Cnaf

L'expérimentation d'un Système d'échange national sur les centres sociaux (Senacs), lancée en 2011 par la Cnaf et la FCSF, co-piloté par les Caf et les fédérations au niveau local s'est poursuivi en 2015 autour de 4 axes :

- **Appropriation de l'outil par de nouveaux territoires encore non inscrits dans la démarche** (Haute et Basse Normandie, Picardie, Pays de la Loire, Champagne Ardennes, Bourgogne, Bas-Rhin et Haut-Rhin) : en lien avec la Cnaf et la Caf du Rhône chargée de la mise en œuvre de l'expérimentation, la FCSF a accompagné la mise en place de comités de pilotage réunissant les Caf et les fédérations des nouveaux territoires concernés et le développement de l'utilisation de l'outil par les centres sociaux.

- **Consolidation de la démarche et de sa reconnaissance par les partenaires locaux** (Centre, Auvergne…) : toujours en lien avec la Cnaf et la Caf du Rhône, la FCSF a participé aux comités de pilotage mis en place localement et/ou à des rencontres d'échange de pratiques et de valorisation des centres sociaux en présence des partenaires

Développement de nouvelles fonctionnalités de l'outil en ligne (www.senacs.fr) : un travaila été mené conjointement par la FCSF et la Cnaf sur une nouvelle présentation des « fiches actions » en trois parties (raison d'être de l'action, méthodologie et auto-évaluation) afin que ces fiches servent de point d'appui à l'échange des pratiques entre centres sociaux et que Senacs participe de la mise en réseau des centres

- **Renforcement de la communication autour des centres sociaux** : une conférence de presse nationale a été co-organisée le 24 novembre à partir de présentation des données issues de Senacs et de témoignages de centres sociaux sur des actions « phares » en lien avec des thématiques d'actualité: citoyenneté, démocratie et jeunesse (voir la partie de ce rapport consacrée à l'Axe D. du projet fédéral).

Dans un contexte politique où certaines collectivités locales se désengagent du soutien aux centres sociaux, la pérennisation de nos projets dans toutes leurs dimensions passe par une alliance forte des fédérations avec les Caf autour de l'animation de la vie sociale. C'est ce que visent la Cnaf et la FCSF en accompagnant le développement de l'outil Senacs et sa généralisation à l'ensemble des territoires dès 2017.

BILAN 2015 #2

METTRE EN ŒUVRE NOTRE PROJET FÉDÉRAL

La mise en oeuvre de notre projet fédéral se poursuit autour des 4 axes définis en 2014 avec les fédérations locales. Pour chacun d'eux, une réflexion stratégique globale a eu lieu en 2015, qui débouchera sur des propositions concrètes au réseau des centres sociaux courant 2016. Parallèlement, de très nombreux chantiers sont en cours ou émergent déjà sur ces différentes thématiques.

Axe A - continuer à être en phase avec les questions sociales

A. RÉFLEXION STRATÉGIQUE

La FCSF s'est engagée à animer une fonction-ressources qui accompagne les centres sociaux dans leur travail sur les questions sociales: logement, santé, éducation, etc. En s'appuyant sur la richesse d'un réseau de 1200 centres sociaux adhérents porteurs d'initiatives, il s'agit de **valoriser, mettre en lien, essaimer** ces expériences dans le réseau et au-delà.

En 2015, un groupe de travail a produit des **principes de fonctionnement** de cette fonction-ressource et un **premier programme d'actions** qui ont été discutés et validés par le conseil d'administration de juillet. Ce groupe a également élaboré un **guide de recueils de savoirs issus de l'expérience** ainsi qu'un cahier des charges pour une **plateforme numérique permettant de rendre accessibles ces ressources.** Il a également invité des membres des chantiers nationaux « éducation », « lutte contre les discriminations », « culture » et SENACS à contribuer à la démarche.

Par la suite, une agence de « design de services » a été sollicitée pour nous accompagner dans la création de la plateforme numérique. Avant même la mise en chantier de ce nouveau site, leur démarche consiste à croiser les attentes des futurs utilisateurs avec le projet tel que nous l'avons conçu. Parallèlement, plusieurs acteurs du réseau sont chargées de tester le guide de recueils de savoirs issus de l'expérience auprès de quelques centres.

Cette phase expérimentale est programmée pour l'année 2016 où nous prévoyons de livrer les enseignements des démarches de recueils et les préconisations des designers, de mettre en ligne les productions issues du recueil de savoirs et de présenter la démarche d'animation à moyen et long termes.

B. DES HABITANTS, ACTEURS DES ENJEUX ET DES DÉBATS DE SOCIÉTÉ

Parallèlement à cette réflexion stratégique, de nombreux chantiers sont en cours autour de questions sociales diverses, dans une visée commune d'accompagner les personnes à être actrices des questions qui les concernent :

- **« En associant les parents à l'école, tous les enfants peuvent réussir »: fin de la recherche action et lancement d'une campagne nationale**

Après 4 ans de recherche-action, la démarche « En associant les parents à l'école, tous les enfants peuvent réussir » s'est clôturée le 11 avril 2015 avec une journée nationale de présentation des enseignements, et l'envie d'ouvrir un nouveau cycle.
Cette journée a mobilisé plus de 200 personnes, acteurs éducatifs, parents, institutions, réunis pour partager les actions menées, principalement autour de la mobilisation des parents, notamment les plus pauvres. Ce qui est à retenir, ce sont les démarches « aller vers », pour mobiliser des parents-relais, instaurer de la confiance et de la réciprocité, identifier et mettre en action les compétences des parents. Beaucoup d'outils ont été produit et sont disponibles sur le site http://en-associant-les-parents.org/
Le collectif d'associations de départ a proposé à cette occasion de s'ouvrir pour lancer une démarche de mobilisation à plus grande échelle : « 1001 territoires se mobilisent avec les parents pour la réussite de tous les enfants ». L'enjeu est de sortir de l'espace confidentiel de la recherche-action pour déployer un élan national visant à mobiliser dans les territoires l'ensemble des acteurs éducatifs, les faire se rencontrer localement et qu'ensemble, ils imaginent une stratégie pour que tous les enfants puissent réussir. Dès 2015, la FCSF a mobilisé son réseau sur cet enjeu, et parmi les 50 premiers territoires identifiés en fin d'année, les centres sociaux et les fédérations étaient largement représentés.

- **Développement Social Local et enjeux de prévention et solidarité entre les âges: un colloque national réussi**

Pour agir sur les questions sociales du vieillissement posées par le choc démographique, la FCSF développe depuis 2009 une convention de partenariat avec la CNAV. Celle-ci vise à construire sur les territoires de nouvelles réponses adaptées dans le champ de la prévention de la perte d'autonomie et de la solidarité entre les âges, en s'appuyant sur le savoir-faire des centres sociaux dans le champ du Développement Social Local. En 2015, ce partenariat concernait 10 régions et 150 centres sociaux pilotes.

Par ailleurs dans les secteurs ruraux, le partenariat avec la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA) permet aujourd'hui, à travers le soutien d'une centaine de centres sociaux et la coopération dans le cadre des chartes territoriales de solidarités avec les aînés, de développer des dynamiques de prévention collective. Enfin, la FCSF est partenaire de la démarche nationale MONALISA (Mobilisation Nationale contre l'isolement social des personnes âgées), qui vise à faire cause commune avec les citoyens autour de cet enjeu de société.

Les 26 et 27 novembre 2015, un **colloque national** organisé par la FCSF a réuni 230 participants pour faire le point sur l'avancée du chantier. La première journée a permis de partager les acquis de la démarche avec des acteurs de terrain, des partenaires. Etaient ainsi présents la CNAV, la CNAF, la CCMSA, l'ODAS, l'association MONALISA, aux côtés de chercheurs venant témoigner de l'intérêt de cette approche qui privilégie le maintien du sentiment d'utilité sociale. La deuxième journée a permis aux acteurs des centres sociaux d'approfondir les pratiques sur quelques axes de développement prioritaires : faire diagnostic dans une démarche de DSL; aller vers les personnes retraitées isolées, vulnérables ; soutenir le développement de leur pouvoir d'agir ; conforter les solidarités inter–générationnelles, agir sur les enjeux d'aménagement du territoire, habitat, mobilité. Plus d'infos sur le site bien vieillir avec les centres sociaux: **http://bienvieillir.centres-sociaux.fr/**

- **Les tables de quartier: une année charnière pour la poursuite de l'expérimentation**

L'expérimentation des Tables de Quartiers, lancée en 2014 par la FCSF en partenariat avec la coordination citoyenne " Pas sans nous " s'étend jusque 2017. Pendant 3 ans, des habitants et des associations de quartier se réunissent pour échanger autour des problèmes et des envies d'agir dans le quartier. L'enjeu est de parvenir à monter des actions collectives permettant de les résoudre. L'année 2015 a été une année charnière : après un an de structuration, place désormais au lancement de chantiers de travail, qui aboutissent, déjà, sur des actions. La propreté, le cadre de vie, l'éducation, la santé, l'aménagement du territoire, sont autant de sujets dont les Tables se sont emparées. Ici, à Amiens, il s'agit de lutter pour la restauration d'un centre commercial, là, à Marseille, d'organiser des « opérations propreté » convaincre les habitants et les pouvoirs publics que la situation peut et doit être améliorée. Des formes nouvelles de mobilisation sont utilisées : des rendez-vous citoyens sous forme de « speed-dating » sont organisés à Tourcoing, ou encore un travail de présence dans le quartier,

en bas des tours, et de porte-à-porte à Rennes. A travers les Tables de Quartiers, les centres sociaux expérimentent « hors-les-murs », et parviennent à mobiliser des nouveaux habitants. La FCSF continue son travail de mise en réseau et d'échange de pratiques entre Tables : une **rencontre nationale** a été organisée à Tours, en octobre 2015, tandis que des séminaires de travail et des formations d'habitants sont en préparation pour 2016. Le travail d'accompagnement passe aussi par une présence sur le terrain, permettant d'assurer des coups de pouce dans l'organisation des Tables, mais aussi d'évaluer « en marchant » les actions menées. L'année 2016 est celle de la concrétisation de ces actions. La mobilisation continue !

- **Le lancement des Fabriques d'initiatives citoyennes**

Idée lancée par le ministère de la jeunesse et de la ville à l'occasion du Comité Interministériel pour l'Egalité et la Citoyenneté, 23 associations ont bénéficié de la reconnaissance « Fabriques d'initiatives Citoyennes ». Le cadre d'action est défini par une charte qui ressemble assez aux missions d'un centre social. Dans les réunions préparatoires avec le CNAJEP et le ministère, la FCSF a proposé que la plus-value de cette action soit la coopération de différents acteurs sur un territoire. Pour cela nous avons plutôt privilégié des candidatures permettant cela. Ainsi ce sont deux fédérations (la Dordogne et la Seine Saint Denis) et une association multi-gestionnaire de Valenciennes qui ont été reconnues. La DDCS des Hauts de Seine a présenté la candidature d'un centre social de Nanterre qui a ainsi également été reconnu.

- **Le Réseau jeunes des centres sociaux**

En 2015 s'est tenue la 5ème rencontre du Réseau jeune, à Obernai du 20 au 22 octobre, mobilisant 130 jeunes et 30 animateurs issus de 28 centres sociaux, autour du thème du vivre ensemble. En complément, du 22 au 24 octobre, le Réseau jeune a participé à la convention de la Confédération des MJC, qui réunissait plus de 2000 jeunes à Strasbourg. Parallèlement, la FCSF, en partenariat avec l'IFS (The International Federation of Settlements), a organisé à Paris en septembre 2015, la première rencontre du réseau jeunes européen, faisant se rencontrer 50 jeunes de Suède, Allemagne, Angleterre et du réseau jeunes français, autour de l'engagement pour plus de justice sociale. Une deuxième rencontre aura lieu fin juillet 2016 en Suède.

- **Service civique**

La FCSF dispose depuis 2011 d'un agrément permettant l'accueil de jeunes en service civique dans le réseau. Depuis, plus de 500 jeunes ont ainsi effectué des missions d'une durée de 6 à 12 mois, avec pour 2015, 165 missions réalisées. Le service civique a été au cœur de l'actualité tout au long de l'année 2015, ce qui a occasionné une augmentation considérable des possibilités d'accueil : 250 pour 2015. La FCSF a accompagné cette augmentation en maintenant une exigence de qualité, via la mise en place de référents régionaux (par indicatif téléphonique), chargés d'accompagner et suivre les demandes émanant du réseau et l'animation des journées de formation civique et citoyenne.

- **Junior association**

La FCSF est membre du Réseau National des Juniors Associations, un outil qui permet à des jeunes mineurs de se constituer en association, avec la possibilité d'avoir des démarches simplifiées. Cet outil existe depuis plus de dix ans et poursuit son développement, notamment à travers l'action des animateurs jeunes des centres sociaux. En 2015, il y avait 1008 juniors associations actives, représentant 8609 jeunes investis, dont plus d'une centaine d'associations accompagnées par des centres sociaux.

- **Paroles partagées**

Au sein du collectif Paroles Partagées réunissant la Fédération Française des MJC, la Confédération des MJC de France, la Confédération Nationale des Foyers Ruraux, la FCSF a contribué à l'organisation et l'animation du Forum national « Partager la parole pour réveiller la démocratie », le 23 janvier 2015. Cette journée riche de discussions et d'échanges de pratiques, d'apports de mouvements militants internes et externes à nos réseaux, a été l'occasion d'écouter les productions des lauréats du concours radio 2014 « Elle, lui, eux ».

C. PROMOUVOIR LES DROITS DES HABITANTS

Plusieurs autres chantiers nationaux sont développés autour de questions sociales, dans une visée qui est plutôt celle de la reconnaissance des droits fondamentaux :

- **« Une voi(e)x commune contre les discriminations », une expérimentation avec les personnes concernées**

Cette expérimentation de lutte pour l'égalité et contre les discriminations est menée par la FCSF et l'Inter-réseau du développement social urbain (IRDSU), accompagnée par le sociologue Olivier Noël et soutenue par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET). Elle a démarré en septembre 2014 et concerne 5 sites, à Rennes, Echirolles, Vitry le François, Charleville-Mézières et Paris. Deux rencontres inter-sites ont eu lieu à Paris, réunissant des équipes de professionnels du développement social urbain, des centres et des habitants pour échanger sur les démarches mises en place dans les centres. Le sujet, complexe, a fait émerger les points sensibles (isolement, besoin de repères scientifiques sur le sujet, besoin d'un travail d'introspection, d'outils) mais aussi la richesse que représente la mise en commun des démarches et surtout l'implication et les paroles croisées des habitants sur ce sujet. Cela a permis à chacun d'avancer dans ses actions pas après pas avec l'appui des autres sites et du comité de pilotage national. Pour l'année 2016 nous prévoyons de consolider les alliances et les ingénieries locales en allant sur les sites d'expérimentation et d'impliquer de nouveaux sites (Pessac, Autun, etc.).

Plus d'informations sur http://lcd.centres-sociaux.fr/

- **Les aides aux projets vacances**

Le dispositif Aides aux Projets Vacances (APV) de l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV) est mis à disposition des Centres sociaux afin que ceux-ci puissent soutenir des dynamiques de projets « vacances ». Il encourage la mise en place d'outils permettant aux personnes concernées d'être actrices de leurs vacances, comme les actions d'autofinancement ou l'épargne.
En 2015, 246 centres sociaux ont répondu à l'appel à projets lancé en janvier. Ils ont soutenu 7640 personnes dont 6688 dans le cadre de séjours familiaux, 805 jeunes, 146 adultes seuls et seniors.
Depuis 2014 une aide exceptionnelle pour l'animation du dispositif est accordée à la FCSF par l'ANCV dans le cadre d'une convention pluri-annuelle (2014-2016). Visant le développement de l'utilisation du dispositif, cette aide a permis de financer la mise en place d'un réseau de huit référents volontaires issus de fédérations et de centres sociaux. Ce réseau contribue aujourd'hui non seulement à animer le dispositif national mais aussi à alimenter la réflexion autour des actions vacances de leur territoire en lien avec les partenaires.
En 2015, le groupe a finalisé un « cadre de référence » des actions vacances des Centres sociaux et socioculturels. Ce cadre insiste sur la nécessité d'impliquer l'ensemble des personnes concernées par les projets vacances afin qu'ils en partagent les valeurs et les objectifs et réaffirme le droit aux vacances pour tous. Une rencontre organisée par les régions Rhône-Alpes, Languedoc Roussillon et Paca, qui s'est tenue le 13 novembre près d'Avignon, où vacanciers, porteurs de projets et partenaires ont débattu du droit aux vacances a confirmé cette nécessité.

- **Culture et pouvoir d'agir**

Le Groupe culture de la FCSF, depuis le congrès de 2013, a impulsé une démarche participative et invité les centres à contribuer à la réflexion sur la dimension culturelle dans les projets sociaux, lors d'une journée nationale en janvier 2014 (« Culture et pouvoir d'agir : comment on s'y prend? »). Considérant la culture comme un moyen d'aborder la question du vivre ensemble dans la société actuelle, il a invité le réseau à la réaffirmer ensemble, en amplifiant la réflexion et en partageant les pratiques , en poursuivant un processus contributif et en récoltant des « récits réflexifs » sous la forme de pastilles vidéo par le biais d'un appel à contributions ! Ces témoignages vidéo ont été présenté en ouverture de la journée de travail du 9 octobre 2015 qui s'est tenue au CISP, Centre International de Séjour Maurice Ravel à Paris « Entre légitimité et responsabilité : nos pratiques au regard des droits culturels ». Organisée en partenariat avec le réseau culture 21 et l'Institut interdisciplinaire d'éthique et droits de l'Homme (IIEDH) de l'Université de Fribourg, cette journée a permis aux participants de découvrir les fondamentaux des droits culturels et d'expérimenter en ateliers une démarche d'observation des pratiques au regard de ces droits. Depuis cette rencontre, des centres et fédérations nous

ont fait savoir qu'ils continuent à se qualifier sur ce sujet pour mieux l'intégrer dans leurs actions. **http://culturepouvoirdagi.fr/doku.php**

- **Les Portes du Temps**

Pour la 11e édition, initiée par la direction du patrimoine du Ministère de la Culture, la FCSF et une centaine de centres sociaux ont participé au dispositif des Portes du Temps sur 119 sites patrimoniaux en France qui ont accueilli plus de 35 000 jeunes. Des formes inédites et ludiques d'appropriation des lieux patrimoniaux leur ont été proposées à travers les arts vivants, les arts plastiques, les activités numériques, la pratique du théâtre, du chant, des arts de la rue ou encore le sport.

- **Recherche-action concernant les Gens du voyage**

Piloté par l'URECSO (l'Union régionale de Poitou-Charente) et en lien avec la FNASAT (Fédération nationale des associations solidaires d'action avec les Tsiganes et les Gens du voyage), une journée de restitution d'une étude-action s'est déroulée à Poitiers en Février 2015. Ces travaux montrent que d'une part il est pertinent de garder cette possibilité d'agréer des structures spécialisées pour privilégier une approche globale des réalités de ces populations mais d'autre part alertent sur la nécessité que tous les centres sociaux n'oublient pas dans leur diagnostic de territoire la présence de ces populations. En 2016 une publication commune à nos deux réseaux permettra de diffuser plus complètement les résultats de l'étude.

Axe B - Favoriser l'apprentissage de nouveaux savoir-faire

A. RÉFLEXION STRATÉGIQUE

L'année 2015 a été le moment d'une réflexion stratégique sur la qualification du réseau et l'élaboration d'un plan d'actions 2015-18 : un groupe stratégique composé de 15 acteurs du réseau fédéral s'est réuni à quatre reprises pour construire cette stratégie. L'ambition de la stratégie est double:

- **Développer et diffuser les savoir-faire permettant d'appuyer les actions citoyennes portées par les habitants et qui visent les transformations sociales :** mobilisation, appui à l'auto-organisation, action dans l'espace public, négociation, animation participative, organisation de débats, conscientisation, etc
- **Renouveler nos manières de concevoir les services, activités et projets** pour qu'ils contribuent à ces actions citoyennes

Pour atteindre cette ambition, le groupe stratégique propose de renforcer notre rôle d' **« organisation apprenante »** en encourageant davantage l'expérimentation, l'analyse collective des pratiques, la circulation des savoirs et expériences entre acteurs du réseau et la mise en valeur des pratiques du local au national. C'est pourquoi, la FCSF souhaite articuler :

- **des formations classiques** (en présentiel, par modules) : formations nationales et essaimage de formations du réseau, notamment sur l'appui au pouvoir d'agir en bas.
- **des démarches de co-formation entre acteurs du réseau** (groupes de pairs, communautés de pratiques, jumelages, colportage, chantier-école, etc) qui seront encouragées à partir de 2016.
- **une fonction-ressource pédagogique :** animation d'un groupe de personnes-ressources « pouvoir d'agir », animation d'un réseau d'alliés (chercheurs, formateurs et intervenants hors-réseau), actions d'influence auprès des partenaires, projet d'un espace numérique pour appuyer la mise en mouvement du réseau en 2016, appui aux expérimentations, etc.

En parallèle des réflexions du groupe stratégique, un travail sur la **qualification des administrateurs-trices des fédérations** a été initié : après la rencontre de Charleville-Mézières (voir « les moments forts de l'année »), une enquête par entretien a été lancée auprès d'administrateurs et de délégués de manière à proposer des actions adaptées aux besoins du réseau.

Enfin, dans le cadre de la réflexion stratégique menée en 2015, une enquête par questionnaire a été réalisée auprès des 43 fédérations du réseau de manière à **mieux connaître leurs politiques de formation en direction des professionnels et des bénévoles,** ainsi qu'à cartographier les démarches de qualification autour de la participation et du pouvoir d'agir qui ont été réalisées en 2015. On comptabilise plus de 2200

participations de professionnels aux programmes fédéraux de formation, et plus de 2000 participations de bénévoles et administrateurs. Les résultats montrent également que 2015 a été une année charnière dans la mobilisation du réseau autour du « pouvoir d'agir » puisque la grande majorité des fédérations a organisé des temps de sensibilisation, de formation et d'accompagnement des centres sociaux sur ce sujet.

B. ACTIONS MENÉES EN 2015

- **Des formations nationales**

Les formations proposées par la FCSF ont réuni 90 personnes cette année, provenant de 41 départements français, mais aussi de Belgique.

L'**AFNR** (Adaptation à la Fonction de Nouveau Responsable) est destinée aux nouveaux responsables de centres sociaux et aborde tous les fondamentaux du pilotage de centre social (projet social, démarches participatives et pouvoir d'agir des habitants, processus d'agrément et circulaire CNAF, travail associé, ressources humaines, posture, etc). Elle a réuni 25 participants venant de 20 départements.
La formation **« Mettre l'économie au service du projet »** vise à acquérir des compétences pour analyser finement la structure financière d'un centre social et organiser une bonne articulation avec le projet social. Elle a réuni 14 participants de 8 départements.
La formation **« Paroles partagées »** a été proposée à deux reprises : une session nationale à Paris et une session binationale organisée en partenariat avec Peuple et Culture Wallonie. Cette formation propose des réflexions et outils pour aller à la rencontre des habitants, susciter leur parole et construire des débats et actions collectives. Elle s'adresse à des salariés comme à des bénévoles qui souhaitent développer des actions autour de la parole, tout en questionnant leur posture et le sens de l'éducation populaire. Les deux sessions 2015 ont réuni 25 participants provenant de 9 départements français et de Belgique.

- **L'essaimage de formations du réseau**

La FCSF appuie également l'essaimage de deux formations du réseau sur le pouvoir d'agir des habitants :

« Actions collectives à visée émancipatrice » : cette formation-action (6 journées en trois modules) est née en Rhône-Alpes il y a quelques années et vise l'acquisition de compétences pour soutenir le pouvoir d'agir des habitants : veille et écoute active, animation et fonctionnement démocratique de groupes, définition du problème et stratégie d'action, action dans l'espace public et négociation, etc). L'URACS a proposé aux acteurs bénévoles et salariés d'autres fédérations intéressés par cette formation de venir la découvrir en Rhône-Alpes et de devenir à leur tout formateurs-trices. Cet essaimage se déroule en trois temps : vivre la formation-action en tant que stagiaire là où elle est programmée, puis co-animer cette formation et enfin l'organiser chez soi avec un appui éventuel du-de la formateur-trice initial. En 2015, près d'une dizaine de fédérations et territoires ont activement pris part à cet essaimage : Maine-et-Loire / Mayenne, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Bretagne, Pyrénées Atlantiques, Hauts-de-Seine, Val-de-Marne, Poitou-Charentes, Moselle … en plus de l'essaimage en Rhône-Alpes, qui se poursuit également.

Une formation de personnes-ressources au « Développement du pouvoir d'agir »

24 salariés issus de 4 unions régionales, de 14 fédérations, de 4 centres sociaux et de la fédération nationale, sont devenus « personnes-ressources DPA » après s'être formés avec Yann Le Bossé pendant quinze journées (en cinq sessions). Son approche vise à restaurer le mouvement dans des situations de blocage et comprend plusieurs ingrédients pour accompagner l'action des personnes et des groupes : la définition du problème, l'analyse des acteurs en présence et de leurs enjeux, la prise en compte du point de vue des personnes concernées et le fait de mener une démarche d'action conscientisante. Les 24 personnes-ressources sont à présent en mesure d'animer des temps de sensibilisation à l'approche DPA dans le réseau, d'accompagner des centres sociaux, voire de proposer des formations. Un dossier comportant un guide pratique pour l'intervention est en cours de rédaction et sera diffusé début 2016. Yann Le Bossé a également été mobilisé lors de plusieurs soirées-débat (« Ils ne savent pas qu'ils savent ! ») et des vidéos de ses interventions sont disponibles ici : http://www.centres-sociaux.fr/2015/11/23/11488/

« Piloter un projet qui vise le développement du pouvoir d'agir » : cette formation-action (6 journées en trois modules) a été expérimentée par l'URACS en partenariat avec la FCSF en 2015 avec une vingtaine de participants de Rhône-Alpes. La formation s'adresse à des binômes direction-administrateur-trice de centre social (ou habitante associée au pilotage). L'objectif est d'outiller les pilotes des centres sociaux pour faire vivre le pouvoir d'agir dans leur structure : la visée politique de la structure et le projet social, les méthodes et processus de l'action collective, la gouvernance, les fonctions et compétences de la direction, les accords politiques… Pour l'essaimage, les fédérations intéressées peuvent également aller la vivre là où elle est programmée ou bien la mettre en place chez elles directement, en co-animation avec la FCSF.

- **Lancement d'un Desjeps en Bourgogne pour qualifier les directeurs de centres sociaux au niveau 2**

Les Fédérations et la Côte d'Or et de la Nièvre, en partenariat avec les Céméa Bourgogne, ont construit un Desjeps adapté à l'exercice des fonctions de direction d'un centre social. La première promotion regroupe une douzaine de participants.

Axe C - Changer notre façon d'être ensemble et de faire société !

Cet axe du projet fédéral est d'une nature un peu différente des autres. Il veut être une vigilance pour appuyer, favoriser, développer toute pratique coopérative.

Ainsi il se développe autant dans le développement des partenariats nationaux que dans la vigilance de quelques situations locales qui peuvent apporter des enseignements réutilisables dans d'autres circonstances.

Il est également présent dans la réflexion en cours sur la **gouvernance de la fédération nationale.** Par exemple, nous avons fait le choix de développer depuis plusieurs années **de mobiliser des cadres fédéraux de fédérations locales** pour le suivi de dossiers : la démarche avec la CNAV sur les questions du vieillissement, le suivi des projets vacances, la cogestion du fonds mutualisé, le travail d'influence auprès des parlementaires, des actions autour de la culture, le développement du réseau fédéral dans des zones non couvertes, etc. L'addition de ces journées «mises à disposition» représente plus d'un temps plein. Nous confirmons le choix de poursuivre ce mode d'organisation plutôt que de créer un poste supplémentaire au sein de l'équipe nationale. Ce fonctionnement coopératif apporte plus de compétences et de savoir-faire spécifiques, que ce qu'un seul salarié pourrait apporter. Autre exemple en cours de montage, la **coopération pour créer ensemble une hot-line au service des webmasters des sites internet** développés par les fédérations et les centres sociaux accueillis sur la plate-forme wordpress et hébergés par la FCSF. Nous espérons que nous aurons dans l'avenir d'autres occasions de montage coopératif au service de notre réseau.

Notre vigilance sur certains situations :

- **Le travail en cours à la fédération de Gironde pour le rapprochement de la fédération avec une association ressource technique**

Il s'agit d'un défi intéressant, qui pose en même temps les problématiques liées au rapprochemenet de deux associations, et donc à deux histoires et cultures différentes, et l'écriture partagée d'un nouveau projet associatif et fédéral commun au sein duquel la ressource technique va se mettre au service d'un projet fédéral et d'une ambition politique. Nous sommes partie prenante du comité de pilotage de ces travaux. Cela permet d'apporter les enseignements d'expériences vécues dans d'autres départements mais aussi d'être associés et si possible contributeur de ce qui doit s'inventer d'original et spécifique pour s'adapter au contexte girondin.

- **La veille active sur les effets de la loi NOTRe et la recomposition des territoires.**

Les nouveaux périmètres des intercommunalités, l'évolution des compétences des collectivités territoriales, la fusion de communes entraînent des changements importants dans le jeu d'acteurs et d'alliances d'un centre social. Avec l'appui de Mairie-Conseils (service de conseils aux élus locaux de la Caisse des Dépôts), nous sommes

intervenus au cours de l'année 2015 dans le Cantal le 20 janvier 2015, dans les 2 Savoie en juin 2015, dans le Gers le 17 septembre 2015, dans la Nièvre le 01 décembre 2015. Durant ces journées c'est bien un appel à coopérer avec les élus des intercommunalités autour de la question de l'articulation entre projet social du centre et projet social de territoire porté par les élus de l'intercommunalité que nous lançons tant Mairie-Conseils que la fédération.

- **Mutualisations et regroupements**

Nous sommes particulièrement vigilants aux démarches (imposées ou volontaires) de mutualisation. Nous ne sommes malgré tout pas suffisamment informés des démarches en cours mais à chaque fois que cela est possible nous tentons de capitaliser les expériences. C'est un mouvement de fond que nous percevons. Devant la tension des finances locales, la panacée semble être la démarche de mutualisation, pouvant aller jusqu'à l'injonction à fusionner. Nous avons grand besoin de mesurer les effets de telles démarches.

Axe D - Promouvoir notre projet politique et nos façons de faire

A. MIEUX COMMUNIQUER À L'INTERNE DU RÉSEAU

L'année 2015 a été marquée par plusieurs nouveautés dans l'information du réseau:

Des **supports écrits de communication interne** ont été produits de manière systématique pour chaque rencontre importante du réseau, en particulier la rencontre des cadres fédéraux (janvier) et la rencontre des présidents fédéraux (décembre). A chaque fois, un document de 4 à 8 pages récapitulant les principales actualités de la FCSF ont été distribués, de manière à clarifier et fluidifier la transmission de l'information. Ces supports sont ensuite systématiquement envoyés aux fédérations en format numérique, permettant d'alimenter la transmission d'information localement.

En matière d'information au réseau, l'année 2015 a surtout été marquée par la **création d'un nouveau support d'information interne: « En direct de la Fabrique »**. Il s'agit d'une lettre d'information électronique, distincte du site internet de la FCSF, envoyée directement chaque mois à l'ensemble des « acteurs fédéraux », à savoir l'ensemble des salariés (délégués, chargés de mission, assistantes) et des administrateurs de chaque fédération et union régionale, soit près de 1 000 personnes! Cette lettre a pour but d'informer ce « premier cercle » de professionnels et de militants du réseau fédéral sur la mise en oeuvre du projet fédéral, à la FCSF, dans les fédérations et chez nos partenaires. Là encore, les fédérations sont libres de répercuter ces informations aux centres sociaux par le biais des moyens de d'informations qui sont les leurs.

Le site web de la FCSF http://www.centres-sociaux.fr a retrouvé un rythme de publication plus régulier grâce au travail de Mélodie Lucchesi, engagée en mission de service civique conjointement à la FCSF et pour l'association Mémoires Vives-centres sociaux. Son travail a permis de redynamiser le site et la création de nouvelles rubriques: le chiffre et la citation du mois, des portraits d'acteurs/trices de notre réseau et des reportages vidéo dans des centres sociaux.

Suite à l'adoption du Voeu de la fédération de Bretagne à l'AG de Lorient en 2014 concernant la **visioconférence**, la FCSF a confié à un prestataire le soin de réaliser une étude d'opportunités sur ce sujet et de tester avec nous différentes solutions possibles. Parmi les très nombreuses solutions techniques disponibles sur le marché, ce travail a permis d'en identifier plusieurs qui pourraient convenir à notre réseau.

Enfin, l'année 2015 a été marqué par le **lancement du journal « C'est possible! ».** Ce projet est détaillé dans les pages suivantes, au chapitre consacré aux actions « phares » liées au projet fédéral.

B. AMÉLIORER NOTRE COMMUNICATION EXTERNE

Comme pour d'autres axes du projet fédéral, un groupe « stratégique » (chargé de définir puis de superviser la mise en oeuvre d'une stratégie concernant un sujet donné) a été mise en place pour réfléchir à une nouvelle stratégie de communication. Après un cycle de travail consacré à la communication sur le web (mise en place et animation d'une plateforme d'hébergement de sites et réseau social interne) et un cycle consacré à la communication interne (charte graphique, campagne d'affichage interne et supports de présentation du centre social

destinés aux partenaires), un nouveau cycle doit permettre de **sensibiliser plus largement les citoyens au « concept » centre social**, le constat étant fait d'une méconnaissance des centres sociaux par la plus grande partie de nos concitoyens. Le groupe travaille sur une double hypothèse: d'une part accompagner le réseau à mieux communiquer localement, auprès de la presse et de la population; d'autre part engager un travail auprès de la presse nationale afin de faire mieux connaître les centres sociaux. Une proposition de stratégie sera présentée à l'AG de Bordeaux en mai 2016.

Parallèlement à ces réflexions, une première occasion concrète s'est présentée à nous d'améliorer la visibilité des centres sociaux dans les médias, notamment la presse spécialisée, grâce au projet co-piloté par la CNAF et la FCSF d'organiser une **conférence de presse** commune pour présenter **les résultats de l'observatoire Senacs**. Cette conférence de presse a eu lieu le 24 novembre et a permis de mettre en valeur l'action des centres sociaux en matière de citoyenneté dans un contexte marqué par les récents attentats du 13 novembre. Cette conférence a été relayée par plusieurs supports spécialisés, en particulier Localtis et les Actualités sociale hebdomadaires.

A noter que la FCSF poursuit son partenariat avec le Journal de l'action sociale, dans le cadre duquel une page est consacrée chaque mois à des expériences menées par les centres sociaux.

C. POURSUIVRE NOS ACTIONS D'INFLUENCE

En matière d'influence, l'année 2015 a été marquée par la mise en ligne d'un **MOOC (cours en ligne) intitulé: « Acteurs associatifs et centres sociaux: mieux communiquer auprès de vos partenaires ».** Cette formation était accessible sur le site http://www.neodemia.fr à partir du 9 février et a rassemblé 1500 inscrits.

Fort du succès de cette opération, la FCSF a entamé un travail pour créer **un second MOOC sur le thème des « pactes de coopération »**. Cette nouvelle formation en ligne consacrée à la mise en place de convention pluri-partenariales et pluri-annuelles permettra de diffuser très largement les acquis du séminaire organisé sur ce sujet en décembre 2013. Pour l'occasion la FCSF va développer sa propre plateforme d'hébergement de MOOC à l'adresse http://mooc.centres-sociaux.fr.

Parallèlement, la FCSF continue **d'accompagner les fédérations qui souhaitent travailler sur le renforcement de leurs relations partenariales.** Cette offre prend la forme d'une intervention de Jean-Luc Grolleau, chargé des relations avec les parlementaires à la FCSF à l'occasion d'un CA ou d'un séminaire fédéral. Cette intervention de 2 à 3 heures a pour but de renforcer la connaissance par l'ensemble des administrateurs de leurs partenaires locaux et de les initier à différentes techniques qui permettent de mieux communiquer avec eux.

Une réflexion est actuellement en cours pour initier **une action d'influence nationale** permettant de soutenir les pactes de coopération. Une communication a ce sujet est prévue lors l'AG de Bordeaux en mai 2016.

Enfin, la FCSF poursuit son action d'influence régulière auprès des parlementaires. Cette année cette action s'est doublée d'une démarche spécifiques auprès des **syndicats représentés au sein du conseil d'administration de la CNAF et des CAF.** Deux syndicats : Force ouvrière et la CFDT ont ainsi été rencontrés, ce qui a permis de les sensibiliser à la spécificité du projet centre social.

BILAN 2015 #3

ACCOMPAGNER LE RÉSEAU FÉDÉRAL

L'accompagnement du réseau fédéral consiste d'une part à intervenir auprès des 43 fédérations locales existantes, à leur demande, pour des « coups de pouce » ponctuels ou des actions de coopération dans la durée. Cela consiste également à accompagner l'émergence de fédérations locales sur des territoires qui en sont dépourvus, comme c'est le cas actuellement dans 3 régions et 2 départements.

Réfléxion stratégique

Par Dominique Garet, Vice-président de la FCSF

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet fédéral national depuis 2014, le Bureau national a souhaité renforcer la manière dont la FCSF assure l'une de ses fonctions de base, à savoir l'accompagnement du réseau des 43 fédérations locales. Au quotidien, cet accompagnement est assuré par l'ensemble de l'équipe nationale, délégués et assistantes fédérales, coordonnée par un groupe de travail composé d'administrateurs et du délégué en charge de cette dimension essentielle du travail de la FCSF. Concrètement, cet accompagnement prend la forme d'interventions ponctuelles à la demande des fédérations locales sur les sujets qui les concernent, ou bien à l'initiative de la FCSF, par exemple dans le cadre des demandes de fonds mutualisés, de la procédure d'adhésion-reconnaissance ou encore de la mise en oeuvre de Senacs, l'observatoire des centres sociaux copiloté par la CNAF et la FCSF. L'ensemble de ces interventions pour l'année 2015 est détaillé, région par région, sur les deux pages suivantes autant sur les territoires bénéficiant d'une fédération locale que sur les territoires ou il s'agit d'accompagner de nouvelles formes d'organisations fédérales.

Ces rencontres sont autant d'occasions précieuses d'aborder, plus largement, le sens de notre action commune et l'actualité de chaque fédération, dans un esprit constructif et bienveillant, y compris la dimension économique. Mais l'attention portée ensemble à l'économie des fédérations ne doit pas masquer l'essentiel: un projet fédéral mobilisateur pour les centres sociaux du territoire! En effet, de notre point de vue, une fédération « qui va bien », ce n'est pas seulement une fédération en bonne santé économique, c'est aussi une fédération qui, au-delà de l'appui aux centres sociaux en difficultés ou de la fonction de représentation auprès des partenaires, est en capacité d'accompagner les centres pour faire évoluer leurs pratiques et leur économie, afin de continuer à être des acteurs sociaux pertinents. Tel est le sens général de ces rencontres avec les fédérations, qui s'inscrivent donc plus largement dans le cadre du projet fédéral national.

Sur les territoires dépourvus de fédération, avec les adhérents directs à la FCSF, il s'agit de chercher ensemble le type d'organisation fédérale adaptée aux réalités locales, appuyée sur les dynamiques de proximité entre centres.

Enfin, actualité et nouvelle organisation du territoire obligent, plusieurs rencontres ont aussi porté sur la prise en compte par les fédérations locales des nouvelles régions créées par la loi NOTRe et sur les formats les plus adaptés pour porter une parole collective des Centres du territoire concerné.

Sur la forme, nous avons tenté de créer les conditions d'échanges fructueux et équitables, notamment en faisant en sorte, dès que possible, d'intervenir en binôme délégué/ administrateur. Nous avons également veillé à limiter les échanges purement administratifs pour privilégier au maximum les échanges humains. En d'autres termes, quand une question se pose, nous nous rencontrons dès que possible pour travailler ensemble, dans une perspective d'ajustement mutuel. Notre ambition est de contribuer à bâtir ensemble une nouvelle manière de vivre le fédéralisme, à la fois respectueuse des enjeux de chacun et au service de notre projet commun.

L'accompagnement des fédérations locales

Dans la relation aux fédérations locales, nous distinguons différents modes de relations :

- les relations que l'on peut qualifier d'« ordinaires » : demandes de renseignements sur tel dossier ou dispositif et présence lors de « temps forts » locaux ou de l'Assemblée générale.
- les « coups de pouce » ponctuels: aide aux recrutements, accompagnement sur des dossiers « techniques » comme une révision des statuts ou les adhésions-reconnaissance, contributions à des journées départementales, des AG.
- des soutiens thématiques développées dans le cadre du projet fédéral : communication, formation, culture jeunesse, discriminations, etc.
- des actions de coopération dans la durée: analyses stratégiques, réflexions sur le développement de relations partenariales, pactes de coopération, restructuration, etc.
- des soutiens politiques et économiques par la mobilisation de dispositifs tel que le Fonds mutualisé ou FO.S.FOR.A.

Le schéma ci-dessous récapitule les principales interventions de la FCSF et des fédérations locales en 2015, région par région, autour de 2 axes :

- les interventions de la FCSF à la demande de la fédération locale, sur des questions qui lui sont propres;
- les interventions en lien avec des chantiers thématiques portés par la FCSF : vieillissement, jeunesse, vacances, etc.

Ile de France

- accompagnement au renouvellement du projet fédéral (Paris)
- accompagnement au recrutement et à la prise de fonction de la déléguée (Yvelines)
- échanges sur la stratégie jeunesse (Hauts de Seine)
- intervention pendant la journée fédérale sur la jeunesse (Val d'Oise)
- participation au comité de pilotage de la recherche-action « relations élus et centres sociaux » (Seine-et-Marne)

Bretagne

- participation au séminaire des administrateurs
- contribution à l'organisation du congrès régional 2016

Pays de la Loire

- participation aux travaux des instances régionales
- intervention lors d'une formation sur la politique de la ville (Maine et Loire/Mayenne)
- appui pour la préparation d'un cycle de rencontres sur le pouvoir d'agir (Loire Atlantique)
- participation au comité de pilotage régional Senacs

Aquitaine

- rencontre avec les instances (Dordogne)
- travail avec les instances et participation aux comités de pilotage de l'étude sur le rapprochement entre la fédération et ASTER, une association ressource technique (Gironde)
- participation au bilan de la formation « pouvoir d'agir » (Gironde)
- préparation de l'accueil de l'AG 2016 de la FCSF (Gironde)
- accompagnement au développement de la démarche Senacs

Nord-Pas-de-Calais

- appui aux travaux des deux fédérations visant à la mutualisation des équipes professionnelles
- intervention lors d'une journée sur « Centres sociaux et conseils citoyens »
- préparation et coanimation de deux assemblées territoriales sur le développement du pouvoir d'agir (Sambre-Avesnois et Valenciennois)

Champagne Ardennes

- préparation en commun de l'AG de la FCSF à Charleville Mézières (Ardennes)
- appui au développement de la fédération de la Marne,
- participation au lancement du schéma Animation de la Vie Sociale (Haute Marne)

Picardie

- appui à la démarche de pacte de coopération régional
- participation à des rencontres avec les centres sociaux concernant Senacs

Alsace

- co-organisation de la rencontre nationale du réseau jeunes à Obernai et Strasbourg
- préparation d'un cycle de rencontres sur la participation / pouvoir d'agir (Bas-Rhin)
- participation à des temps de travail sur Senacs (Bas-Rhin)

Centre

- animation du séminaire du CA de la fédération
- accompagnement au lancement du chantier « Bien vieillir »
- appui au démarrage de la démarche Senacs

Lorraine

- participation aux instances (Meuse)
- participation à la journée départementale de restitution de la campagne Senacs (Meurthe-et-Moselle)

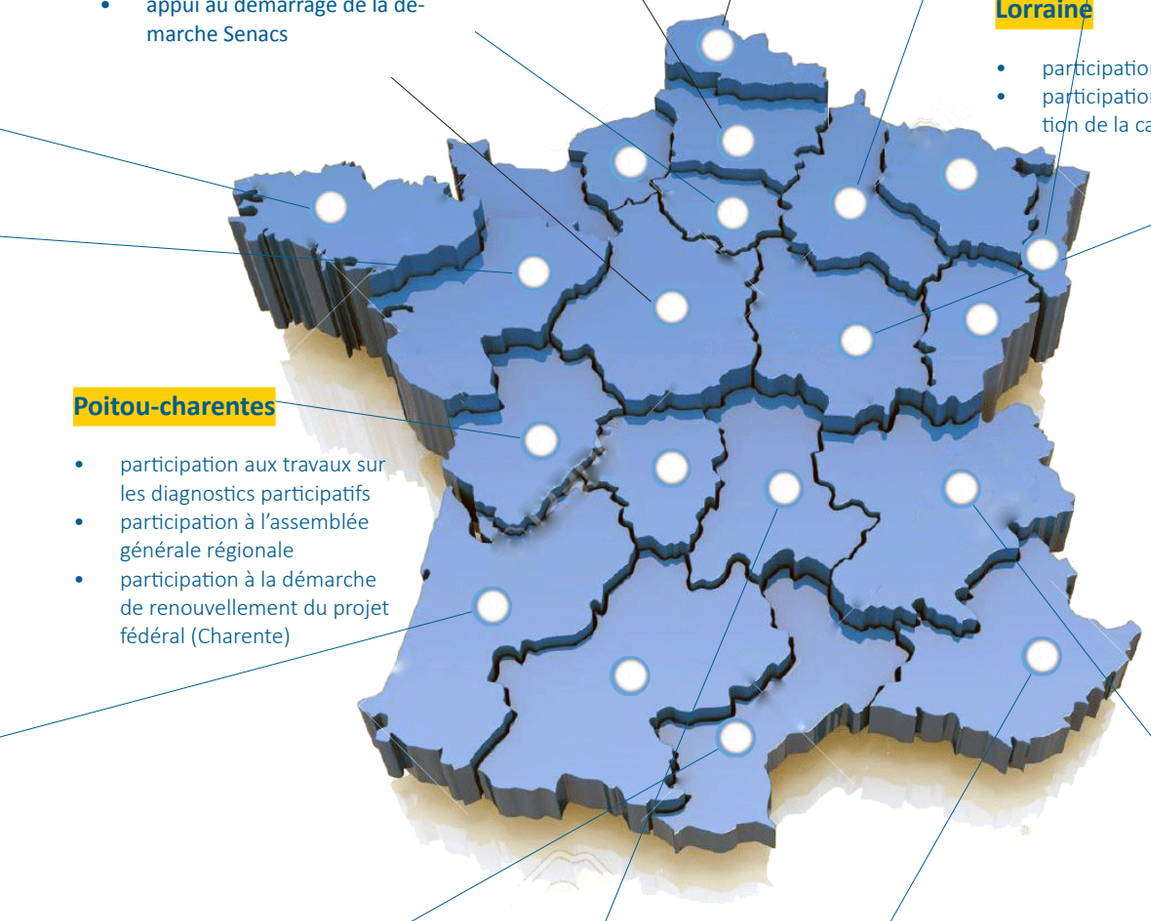

Bourgogne

- accompagnement à la prise prise de fonctions de la déléguée (Côte d'Or)
- accompagnement au renouvellement du projet fédéral (Nièvre)
- animation d'une journée départementale pour les animateurs jeunesse (Nièvre)
- participation aux travaux de l'Union régionale
- accompagnement de temps de rencontres avec le réseau Franche-Comté
- participation au comité partenarial Senacs
- co-animation d'une journée sur les intercommunalités avec l'intervention de Mairie conseils

Poitou-charentes

- participation aux travaux sur les diagnostics participatifs
- participation à l'assemblée générale régionale
- participation à la démarche de renouvellement du projet fédéral (Charente)

Rhône-Alpes

- rencontre avec les instances (Drôme et 2 Savoie)
- participation aux travaux de l'Union régionale (URACS) sur la gouvernance
- participation au recrutement du délégué (URACS)
- expérimentation de la formation « Pilotage de projet et pouvoir d'agir » en co-animation

Languedoc-Roussillon

- participation à une rencontre avec le directeur de la Caf de l'Hérault
- co-animation de deux journées sur la communication avec les centres sociaux de l'Aude

Auvergne

- temps de travail annuel avec la déléguée (Allier)
- co-animation d'une journée sur les intercommunalités avec l'intervention de Mairie conseils
- appui au démarrage de la démarche Senacs

PACA

- temps de rencontre et appui auprès des instances (Bouches-du-Rhône, Var et Vaucluse)
- participation aux recrutements des délégués (Bouches du Rhône et Vaucluse)
- participation au séminaire pour le renouvellement du projet fédéral (Vaucluse)
- participation aux travaux de l'Union régionale

L'accompagnement des territoires dépouvus de fédérations

Notre réseau national a connu un fort développement du fédéralisme ces 20 dernières années se traduisant par l'existence d'un réseau de 43 fédérations départementales, 3 fédérations régionales et 5 Union régionales Malgré cet effort, plusieurs régions étaient dépourvues de fédérations départementales et régionales (Franche comté, Centre, Midi-Pyrénées, Normandie, Corse, Outre mer). Par ailleurs, certaines organisations fédérales ont une « couverture » limitée : Lorraine (absence de fédération en Meurthe-et-Moselle et dans les Vosges), Pays-de-Loire (absence en Sarthe et Mayenne), Aquitaine (Landes), Paca (Hautes-Alpes), Picardie (Somme, Oise).

Depuis 2 ans, la fédération a appuyé les initiatives de centres sociaux dits « adhérents directs » (adhérant directement à la FCSF, en l'absence de fédérations locales) pour organiser une présence fédérale sur trois régions (Normandie, Franche-Comté, Midi-Pyrénées) et plusieurs départements (Meurthe-et-Moselle, La Réunion)

- **Normandie**

En 2015, le travail d'appui de la FCSF au tout nouveau Réseau des centres sociaux de Seine-Maritime constitué en janvier 2015 s'est poursuivi. Un bureau a été élu et a travaillé à la mise en place d'un plan d'actions voté en mars 2015. Sous la présidence de Francine Lavie, administratrice du centre social de Gonfreville l'Archer, ils ont choisi de développer des rencontres avec la CAF afin de présenter le projet de l'association. Ces temps ont permis au réseau d'être reconnu par la CAF, de poser les bases des 1ères coopérations et d'un soutien financier.

Dans l'Orne, un travail collectif entre les centres sociaux de la Communauté Urbaine d'Alençon a été réalisé en 2014 afin de construire de la coopération entre toutes les structures. Un séminaire avec 12 administrateurs et directeurs s'est tenu le 6 juin afin de consolider une parole commune à porter auprès des élus de la ville et de la CUA (Communauté Urbaine d'Alençon). Dans l'Eure, la présence de la FCSF s'est articulée notamment autour de la mise en place de l'observatoire Senacs et des échanges pour construire une coopération avec la CAF.

A la rentrée de septembre, plusieurs réunions se sont tenues avec la directrice et le responsable de l'action sociale de la Caf afin d'avancer sur des axes de coopération possibles.

- **Franche-Comté**

En Franche-Comté, l'année a été l'occasion d'avancer sur le processus de passage du Réseau des Centres Sociaux de Franche Comté à une future Fédération. Le collectif des centres sociaux s'est réuni à plusieurs reprises pour avancer sur son développement à partir de travaux sur la transformation des statuts et l'élaboration d'un plan d'actions. Une dynamique franc-comtoise désormais bien installée où le travail associé entre bénévoles et salariés permet de passer à l'action.

- **DOM-TOM**

Du côté des DOM-TOM dont notamment l'Ile de la Réunion, l'appui de la FCSF a été fait cette année encore par téléphone et par mail afin de répondre aux questions et attentes des acteurs des centres. Le développement des centres sociaux se poursuit avec la création d'un 3ème centre à Sainte Marie, des pistes à Saint Suzanne et Saint Joseph. Mais les directeurs peinent à travailler ensemble, et ont exprimé le besoin d'être soutenus.

A la suite de l'interpellation d'acteurs bénévoles de l'Ile de Mayotte fin 2014 pour que des démarches soient engagées pour développer des centres sociaux sur cette île, un premier état des lieux a ainsi pu être effectué qui confirme que l'Île est en pleine mutation et que d'énormes besoins existent.

- **Meurthe-et-Moselle**

Grâce à l'action de l'Union Régionale Lorraine et de la fédération de la Meuse, les centres sociaux de Meurthe-et-Moselle ont continué de travailler au développement d'un réseau départemental notamment à partir de Senacs, de la formation et de la communication.

- **Midi-Pyrénées**

A l'échelle des 7 départements de l'ancienne région Midi Pyrénées, le « Réseau des centres sociaux midi Pyrénées » qui regroupait depuis 4 ans les centres sociaux fédérés et départementaux a poursuivi

son travail d'élaboration d'un projet fédéral et sa transformation en Fédération Interdépartementale, évolution pour la quelle les centres sociaux fédérés se sont positionnés au cours d'une assemblée Générale constituante le 21 janvier 2016 qui a vu la naissance de la « Fédération Interdépartementale Garonne Occitanie ».

Son ambition est constituer avec les centres sociaux, institutions et collectivités locales un espace ressources pour les initiatives collectives des habitants, la transformation des territoires et le renforcement des centres sociaux.

Jacques Pineau en est le président et anime un conseil d'administration représentatif des différents collèges et des départements. La demande de reconnaissance de la Fédération Garonne Occitanie par la FCSF est à l'étude.

La Fédération s'est également engagée dans un travail de concertation avec la Fédération des Centres Sociaux du Languedoc pour l'élaboration d'un projet et d'une organisation régionale.

L'adhésion-reconnaissance nationale des centres sociaux en 2015

Au 31 décembre 2015, 1 178 centres sociaux sont reconnus par la FCSF dont 77 % en gestion associative, 19 % en gestion municipale ou intercommunale et 4 % en gestion Caf.

Pendant l'année, 42 centres sociaux ont été reconnus dont 30 associatifs, 10 municipaux et interco et 2 CAF.

Dans le même temps, 24 centres sociaux sont sortis du réseau pour les raisons suivantes :

- 2 par radiation d'une fédération locale
- 2 pour non-paiement de la cotisation
- 3 qui estimaient la cotisation trop chère
- 4 qui font état de restrictions budgétaires
- 4 qui ont fusionné avec d'autres structures
- 1 en liquidation
- 1 en perte d'agrément
- 5 en cessations d'activité
- 2 n'ont pas donné de précision

Témoignage

Francine Lavie

Entretien avec Francine Lavie, présidente du Réseau des centres sociaux et socioculturels de Seine-maritime

Comment s'est constitué le Réseau des centres sociaux et socioculturels de Seine Maritime ?

Nous sommes un tout jeune réseau, qui existe officiellement depuis un peu plus d'un an. L'association s'est créée sur la base d'un groupe de directeurs qui se réunissaient régulièrement depuis un ou deux ans et qui ont vu la nécessité et l'envie de se structurer au niveau départemental. Le Réseau compte actuellement 16 centres sociaux adhérents, à part quasiment égale entre centres municipaux et associatifs. Ce travail de structuration a été accompagné par la FCSF, de même que l'organisation d'un colloque fin 2015 qui a permis de démontrer l'intérêt d'être en réseau et qui a été l'occasion pour la CAF de Seine-Maritime de reconnaître le projet en le soutenant financièrement avec une aide au démarrage.

Quel est le projet actuel du Réseau et les perspectives de travail ?

L'idée principale est de ne pas travailler tout seul dans son coin. Nous sommes convaincus de l'intérêt de l'échange entre les centres sociaux. Par ailleurs, nous sommes porteurs de l'idée défendue au dernier Congrès des centres sociaux, qu'il faut donner le pouvoir aux gens, que tout ne doit pas se décider « en haut ». Nos perspectives pour 2016 sont diverses: d'une part, mettre en place des ateliers d'échanges de pratiques thématiques pour les membres du réseau ainsi qu'une « bourse des compétences, des expériences » pour favoriser l'entraide; d'autre part convaincre de nouveaux centres sociaux de nous rejoindre; enfin faire reconnaître notre travail par les partenaires, la CAF, le département. Il y a beaucoup de travail, mais nous sommes optimistes !

LE FONCTIONNEMENT DE LA FCSF

Le Bureau et le Conseil d'Administration de la FCSF

Le Conseil d'Administration s'est réuni 9 fois en 2015, à la fois pour débattre de sujets d'actualité, suivre des chantiers en cours, partager les actualités du réseau, les projets, l'étude des demandes de Fonds Mutualisés, d'Ingénierie FO.S.FOR.A. pour la formation des bénévoles et d'adhésion-reconnaissance. Un séminaire des administrateurs a été organisé du 3 au 5 juillet à Paris, centré sur la mise en oeuvre du projet fédéral.

Bureau

La Présidente
Claudie MILLER (Fédération des Deux Savoie)

Vice-président : Dominique GARET (Fédération du Pas-de-Calais)

Trésorier
Jean NEYRON (Fédération de l'Ain)

Trésorière adjointe
Michèle TRELLU (Fédération de Bretragne)

Secrétaire
Sébastien CHAUVET (Fédération de Seine-et-Marne)

Secrétaire adjointe
Martine WADIER (Fédération des 2 Savoie)

Membres élus

Josette BARBIER (Fédération de l'Allier)
Winston BRUGMANS (Fédération de Gironde)
Michel BRULIN (Fédération du Nord)
Alain CALONE (Fédération de la Côte d'Azur)
Francisco GARCIA-CANELO (Fédération de Seine-Saint-Denis)
Marie-Thérèse HERCULE (Fédération du Val-de-Marne)
Nadia MERAKCHI (Fédération de Seine-Saint-Denis)
Jean-François THOMAS (Fédération de la Meuse)
Jean-François VINCENT (Union des Bouches-du-Rhône)
Joe BEDIER (CCAS Saint André de la Réunion)
Francine DELODE (Fédération du Languedoc-Roussillon)
Aurore SAADA (Fédération de Seine-et-Marne)
Nicolas OBERLIN (Fédération de Paris)
Alain TOMEO (Espace Initiatives Pays de Mirepoix)
Nabil KOUIDI (Fédération du Val d'Oise)
Véronique MAGOT-ESTEVE (Union des Bouches-du-Rhône)

Membres de droit

Pour la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF):
Titulaires : Christian CAILLIAU – Saliha FELLAHI-BOURDIEU
Suppléants : Jean-Marie NOCQUET – Jacques RIMEIZE et Jean Marc BEDON / Eric DESROZIERS

Pour la Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole (CCMSA):
Isabelle OUEDRAOGO (titulaire) – Jean Claude OLIVERA (suppléant)

Membres associés et cooptés

Jacques ELOY (Mémoires Vives Centres Sociaux)
Pascal AUBERT (Collectif Pouvoir d'Agir)

L'équipe Montcalm

L'équipe de salariés de la rue Montcalm

Délégation Générale

Délégué Général
François VERCOUTERE
Délégués Généraux Adjoints
Jean-Marie LAURENT -
Xavier LIONET

Pôle Gestion

Responsable du Pôle
Dalila BELABBAS-BENGRAA
Comptables
Miguel LEITE
Minh NGO

Délégué(e)s fédéraux, chargé(e)s de l'appui au réseau

Patricia BRENNER
Caroline LADOUS
Julien BASTIDE
Benjamin PIERRON
Isabelle FOUCHER

Jérémy LOUIS
Chargé de mission - Tables de quartiers

Pôle des Assistantes fédérales

Responsable du Pôle
Muriel BODEAU

Assistantes
Nathalie BARRAUD
Sylvie BLASER
Malika CLUZE

Référents locaux sur le dispositif des aides aux projets vacances

Jérôme BLANCHARD (Poitou Charentes)
Hervé HAUDIQUET (Nord - Pas de Calais)
Aurore SAADA (Seine et Marne)
Chantal THOLOZAN (PACA)
Rodolphe DEVALCOURT (Languedoc Roussillon)
Elisabeth LEDUC (Picardie)
Guillaume SAMSON (Essonne - Val de Marne)

Correspondants régionaux du Comité Technique National pour la gestion du Fonds mutualisé

François BERNARD (Délégué - Fédération des CSX de l'Ain)
Raymond PETERSEN (Délégué - Fédération des CSX de Seine et Marne)
Christiane ZIMMER (Déléguée - Fédération des CSX du Rhône)
Georges BRAY (Délégué - URECSO)

Chargés de missions thématiques

Luc ROUSSEL et Frédéric MOREAU (DSL, enjeux de prévention et solidarité entre les âges sur les territoires)
Thierry LEGER et Christophe RINGOT (Culture)
Jean-Luc GROLLEAU (Influence)
Jean-Luc GROSBOIS et Myriam TIERCE-MONIER (Qualification)
Corinne MORELLI (Développement du réseau)

Référents régionaux du Service Civique

Joël Oucenie (Ile de France)
Zohra Hamou-Ladj (Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Alsace, Bourgogne, Lorraine, Franche-Comté)
Sylvaine Antouli (Rhône-Alpes, Auvergne, PACA, Languedoc-Roussillon)
Jessica Vincent (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Limousin, Poitou-Charentes)
Olivier Joulain (Bretagne, Pays de la Loire, Centre, Normandie)

Nous avons eu la tristesse d'apprendre cette année le décès de deux de nos administrateurs :
Jean François VINCENT *(Union des Bouches du Rhône) et* ***Franck DARTY*** *(CCMSA).*

Nous rendons hommage à leur engagement au service du réseau des centres sociaux.

LES RESSOURCES DE LA FCSF

Disponibles en ligne ou sur demande !

Les publications 2015

La plaquette nationale Senacs 2015

"Cest possible" n° 1

Les vidéo 2015

Une présentation en vidéo du Réseau jeunes des centres sociaux

Une série de 6 interviews de Yann le Bossé, chercheur à l'Université de Laval à Québec et fondateur de l'approche DPA (développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités) sur différentes thématiques, filmées à la FCSF et dans un centre social à Paris.

L'intégralité de la conférence de Yann le Bossé en septembre à Paris: « Ils ne savent pas qu'ils savent - L'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir: une alternative pour transformer l'intervention sociale? »

L'interview de Bernadette Puijalon, anthropologue, pendant le colloque « Bien vieillir » de novembre 2015

« Je suis d'accord avec Confucius » ou « Les choix de Bellerive », un documentaire de 52 minutes sur le centre social Bellerive à Saintes (Charente-maritime) qui a fait du « pouvoir d'agir des habitants » un axe central dans son organisation

Les supports de communication 2015

15 affiches différentes

Un dépliant pour présenter le centre social

Des pochettes pour présenter des documents

Le pins « centres sociaux »!

Les ressources pédagogiques 2015

La MOOC (formation en ligne): « Acteurs associatifs, centres sociaux: mieux communiquer avec vos partenaires »

Memo Rezo, un jeu de carte pour apprendre l'histoire des centres sociaux

Vous avez dit social ? Un web-documentaire pour comprendre l'histoire et l'actualité du travail social, au sens noble du terme !

Les sites Internet

- **Le site des centres sociaux :** www.centres-sociaux.fr
- **Le réseau collaboratif des centres sociaux – RECO :** http://centres-sociaux.fr/
- **La bourse d'emploi :** http://emploi.centres-sociaux.fr/
- **La page facebook des Centres sociaux et socioculturels de France**
- **SENACS, système d'échange national des centres sociaux :** http://www.senacs.fr/
- **Le compte twitter de la FCSF :** http://twitter.com/centresociaux
- **Notre compte Instagram :** http://www.instagram.com/centressociaux/

LES CENTRES SOCIAUX ET LES FÉDÉRATIONS LOCALES

PHOTOGRAPHIE 2015

Les centres sociaux et socioculturels de France

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) co-construit par la CNAF et la FCSF concerne actuellement 15 territoires pilotes. Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, SENACS vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

En 2015, 1 415 centres sociaux sur les 2 090 agréés en 2013 ont été sollicités pour participer à cette expérimentation où il s'agit de « compter autrement », « ne pas tout compter » . Le taux de réponse national est de 90%, ce qui correspond à un peu plus de 1280 centres ayant répondu à l'ensemble des questions.

Plus d'informations sur www.senacs.fr

Territoire d'intervention

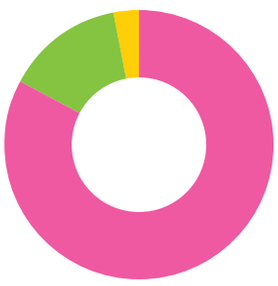

82% en zone urbaine

16% en zone rurale

2% autres

Une présence auprès des enfants, des jeunes et des familles

82% des centres sociaux développent des services liés à la petite enfance

90% proposent des actions en direction des 6-11 ans

100% développent des actions pour et avec les familles

58% développent des actions destinées aux jeunes de 16-25 ans

Des espaces de réponse aux enjeux du territoire

84% des centres sociaux mènent des actions de lutte contre l'exclusion

93% s'engagent dans des actions qui favorisent l'éducation artistique et culturelle

62% mènent des actions d'apprentissage du français

Des équipes de bénévoles et de professionnels qui font vivre instances et activités

Au niveau des 15 territoires interrogés

42 108 salariés (soit 33 salariés par centre) en moyenne

43 000 bénévoles d'activités

21 000 habitants associés au pilotage, soit plus de **700 000** heures de bénévolat

Budget annuel moyen d'un centre social

633 817 €

Les fédérations départementales et régionales

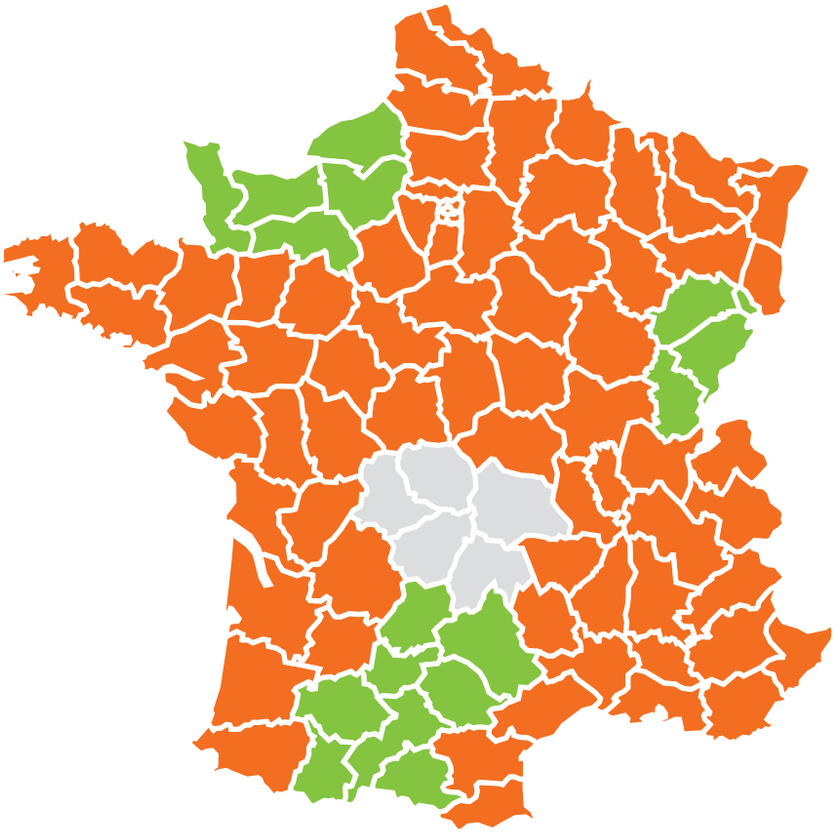

43
fédérations départementales et régionales

10
unions ou coordinations régionales

3
territoires en préfiguration

Les fédérations départementales et régionales

Le budget annuel moyen des fédérations
305 000 €

3 fédérations dépassent
1 million €
de budget

La cotisation des centres sociaux représente
30 %
des budgets fédéraux

Les ventes de services représentent
15%

Les financements publics représentent
55 %

Nombre de salariés fédéraux
140
personnes ou 108.49 ETP

Nombre d'administrateurs fédéraux
807
personnes

La FCSF est soutenue par

Caisse Nationale des Allocations Familiales
(CNAF)

Aiga

Crédit Coopératif

Chorum

Agence nationale des chèques-vacances
(ANCV)

Direction Générale de la Cohésion Sociale
(DGCS)

Ministère de la Jeunesse et des Sports

Ministère de la Culture et de la Communication

Commissariat général à l'égalité des territoires

La Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole
(CCMSA)

La Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse
(CNAV)

Mairie-Conseils

Fédération des centres Sociaux et Socioculturels de France [FCSF]
10, rue Montcalm - BP 379
F-75869 Paris Cedex 18
http://www.centres-sociaux.fr

Tél. 01 53 09 96 16 - **Fax** : 01 53 09 96 00
Email : fcsf@centres-sociaux.asso.fr